

En marge de la visite de travail à la 1^{re} Région militaire

Gaïd Salah souligne l'importance de la vigilance qui constitue «l'un des piliers intrinsèques de réussite»

Tamanrasset
**Reddition de
2 terroristes aux
autorités militaires**

Page 2



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Jeudi 24 janvier 2019
18 Djoumada El Aouel 1440 - N° 2001 - Algérie : 10 DA / 1 €



AL SALAM BANK

السلام بنك

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

Election présidentielle

Bedoui : «La convocation du corps électoral consacre la volonté du chef de l'Etat d'asseoir la démocratie»

>> Lire page 3



Coordination nationale de soutien
au programme du président
de la République



Bouteflika appelé officiellement à poursuivre sa mission suprême

Page 6

HIISE



Louh salue le rôle du pouvoir judiciaire dans la garantie de la crédibilité des rendez-vous électoraux

Page 5

Comité mixte de sécurité algéro-malien

Le niveau atteint en matière de coopération et d'échange «exige davantage d'intensification»

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune, a affirmé, hier, à Alger, que le niveau atteint, jusqu'à présent, par le Comité mixte de sécurité algéro-malien en matière de coopération et d'échange «exige davantage d'intensification», en raison de la «faible» mise en œuvre de différentes recommandations, issues des précédentes sessions de ce mécanisme de sécurité...

>> Lire page 5



Slimane Mellouka
à la Chaîne III :

«La CNR sera stable financièrement les années à venir»

Page 7

L'Echo Sportif

Ligue 1 Mobilis
Un passionnant DRBT-CRB,
la JSK pour un 4^e succès
de suite

Coupe d'Algérie
Le MCA éliminé, choc
CRB-NAHD en quarts de finale

Pages 23 & 24

Tamanrasset

Reddition de 2 terroristes aux autorités militaires

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, 2 terroristes se sont rendus, ce mardi, aux autorités militaires à Tamanrasset - 6^e Région militaire. Il s'agit en l'occurrence des dénommés Chemmass Mahma dit «El Zerkaoui» et Moussa Hassini dit «Abou Abdelkarim» qui avaient rallié les groupes terroristes respectivement en 2009 et en 2015. «Ces terroristes étaient en possession d'un lance-roquette de type RPG-7, 1 mitrailleuse lourde de calibre 14.5 mm, 1 pistolet-

mitrailleur de type Kalachnikov, 3 chargeurs garnis, une roquette 1 et une charge propulsive pour lance-roquette RPG-7 ainsi qu'une quantité de munitions s'élevant à 13 160 balles de différents calibres», a ajouté le communiqué du MDN. «Ces résultats réalisés sur le terrain par les différentes unités de l'ANP qui confirment la permanente vigilance et la ferme détermination de nos Forces déployées le long des frontières, à déjouer toute tentative d'atteinte à la sécurité du pays et à sa stabilité», a ajouté le communiqué du MDN.



El Bayadh Saisie de kif, un mandat de dépôt

Agissant sur information, les éléments de la BRI relevant de la sûreté de la wilaya d'El Bayadh ont interpellé un individu en possession de 5 plaques de kif traité, totalisant 479 gr, et d'une importante somme d'argent lors de la perquisition de son domicile situé dans un quartier sensible de la ville. Présenté au parquet devant le procureur de la République près le tribunal d'El Bayadh, cet individu a été placé sous mandat de dépôt et écroué à la maison d'arrêt.

BMS Pluie et grêle sur le Centre et l'Est du pays jusqu'à jeudi soir

De fréquentes averses de pluie et / ou de grêle affecteront jusqu'à jeudi soir plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, a indiqué, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées sont : Alger, Blida, Aïn Defla, Tipasa, Médéa, Boumerdès, Tizi-Ouzou et Bouira avec des cumuls estimés localement à 40 mm durant la validité de ce BMS en cours jusqu'à jeudi à midi. Les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma, Souk Ahras, Constantine, Mila, Bordj Bou-Arréridj et le nord de Sétif sont également concernées par ces chutes de pluie et de grêle avec des cumuls estimés localement à 70 mm durant la validité qui s'étale jusqu'à ce soir.

Accidents de la circulation

21 morts et 1011 blessés en une semaine



Vingt-et-une personnes ont trouvé la mort et 1011 autres ont été blessées dans 976 accidents de la circulation survenus en une semaine (du 13 au 19 janvier) à travers le territoire national, selon un bilan de la protection civile publié, ce mercredi. Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen où 3 personnes sont décédées et 40 autres ont été blessées dans

43 accidents de la circulation, a précisé la même source. Les services de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, à l'extinction de 603 incendies urbains, industriels et autres. En outre, près de 5000 opérations d'assistance à des personnes en danger et opérations diverses ont été effectuées par les éléments de la Protection civile durant la même période.

Khenchela Un mort asphyxié par le monoxyde de carbone à N'Sigha

Une personne est morte, hier, asphyxiée par le monoxyde de carbone à son domicile au village Oued Boukehil dans la commune de N'Sigha (Khenchela), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. L'unité secondaire de la commune de Babar a trouvé à son arrivée la victime, (31 ans), déjà morte asphyxiée par les gaz dégagés par un appareil de chauffage au gaz propane à son domicile et ont évacué son corps vers l'hôpital de la même commune, a indiqué la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de ce décès. Depuis le 28 décembre passé, 4 personnes sont mortes asphyxiées par le monoxyde de carbone et 12 autres ont pu être secourues à Khenchela, a-t-on ajouté.

Guelma

4 morts et 2 blessés dans accident de la route à Oued Fragha

Quatre personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans une collision entre un camion-citerne et une voiture touristique survenue, ce mardi soir, à la sortie de la commune d'Oued Fragha (extrême-Est de la wilaya de Guelma), a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la protection civile (PC). Les services de la PC ont révélé que l'accident s'est produit près de la station-service se trouvant sur la RN 16, indiquant que les corps des 4 victimes ont été transférés à la morgue de l'Établissement hospitalier de Boucheouf. La même source a également fait savoir que les 4 victimes, (35 et 39 ans), se trouvaient toutes à bord du véhicule touristique. L'accident a également fait deux blessés, (39 et 40 ans), qui ont été évacués par un particulier vers l'hôpital de Boucheouf, avant l'arrivée des secours. Ces deux personnes ont par la suite été transférées vers l'hôpital d'Ibn Roch d'Annaba, a-t-on ajouté. Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances de ce drame.

Sétif

10 blessés dans le renversement d'un bus au sud d'Aïn Azel

Dix personnes ont été blessées à divers degrés dans le renversement d'un bus survenu, ce mercredi, dans la commune de Gosbat (Batna), située à 6 km de la localité d'Aïn Azel (Sétif), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya (CW) 9 plus exactement dans la mecha d'El Khendak dans la commune de Gosbat, lorsqu'un bus a dérapé et s'est renversé provoquant des blessures à 10 personnes, (25 et 47 ans) dont 4 femmes grièvement blessées, a déclaré le chargé de l'information et de la communication

de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Laâmara, soulignant que les éléments de la protection civile d'Aïn Azel sont intervenus pour secourir les blessés. L'état de 5 victimes parmi les 10 blessés est jugé «critique» a-t-on précisé, indiquant que l'ensemble de ces blessés a été acheminé vers l'hôpital de la commune d'Aïn Azel par la protection civile de la même localité. La cause de l'accident serait le bouillard dense qui a affecté la région a-t-on noté. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer avec exactitude les causes de cet accident.



Édité par la Sarl ECHO Médias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information	Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi	Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Express	
	Directeur Technique Walid Boumaaraf	Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	Compte N° : 005001114002013631013	Impression SIA	
	www.lechodalgerie-dz.com	E-mail : echodalgerie@gmail.com	L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information	@echodalgerie_dz	

Election présidentielle

Bédoui : «La convocation du corps électoral consacre la volonté du chef de l'Etat d'asseoir la démocratie»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, hier, que la convocation, par le président de la République, du corps électoral pour la prochaine présidentielle «consacre, une nouvelle fois, sa volonté d'asseoir la démocratie» dans un Etat «respectueux de ses engagements et de ses rendez-vous électoraux».

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la session ordinaire du conseil de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Bedoui a assuré que la convocation du corps électoral, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la présidentielle du 18 avril prochain, «consacre une, nouvelle fois, sa volonté d'asseoir la démocratie au sein de la société, de l'Etat et de ses institutions». A travers cette mesure, le président de la République «démontre incontestablement que nous sommes dans une véritable démocratie constitutionnelle où l'Etat, fort de ses institutions, honore ses engagements, respecte ses rendez-vous électoraux et veille à ce que le peuple exprime sa volonté en toute liberté et responsabilité», a-t-il ajouté. Bedoui a exprimé, par la même occasion, son souhait de voir la prochaine élection «une nouvelle fête de la démocratie en Algérie» et «un rendez-vous pour renouer avec tous ceux qui se sont sacrifiés pour que le pays soit libre, indépendant et souverain dans ses décisions et ses institutions». Tout un chacun est conscient de l'importance et des exigences de cette étape «pour permettre au citoyen d'accomplir son devoir électoral dans la sérénité et la collaboration avec tous les acteurs pour garantir une consultation électorale transparente et honnête». A cette occasion, le ministre a évoqué les préparatifs entamés par son département en prévision de la prochaine élection, en répondant «efficacement» aux exigences du processus électoral pour une prise en charge dans «les meilleures conditions». Les préparatifs à cette échéance se déroulent à un rythme accéléré, a-t-il dit, indiquant que la révision exceptionnelle des listes électorales a été lancée, hier, une opération que son département veille à «améliorer par le recours aux nouvelles technologies». Le ministre a fait état, à cet égard, d'instructions données aux walis et aux walis délégués pour établir «une étroite coordination avec les permanences de la HIISE au niveau local», mettant l'accent sur le rôle important que joue cette instance pour «garantir la transparence des élections et améliorer le sens de l'exigence de comptes». Bedoui a réitéré, enfin, la disposition de son département à accompagner et à collaborer avec la HIISE pour faire du prochain rendez-vous électoral «un nouveau succès dans un processus de démocratie émergent qui a souvent fait l'objet de manœuvres». Pour rappel, le ministre de

l'Intérieur avait affirmé que l'administration était prête à organiser la prochaine élection présidentielle, ajoutant que tous les moyens humains et matériels avaient été mobilisés à cet effet. Concernant l'assainissement des listes électorales, le ministre a fait état de «résultats positifs», ajoutant que l'Algérie dispose de nouvelles technologies à travers le territoire national à même de faciliter ce travail.

Le chef de l'Etat a une vision éclairée des enjeux sur la scène internationale

La classe politique, dans ses différentes composantes, n'a pas manqué ses sorties médiatiques, ce week-end, pour appeler aussi bien les partis politiques et les personnalités nationales que la société civile à faire prévaloir la sagesse, loin des intérêts personnels et partisans, pour contribuer à la réussite de la prochaine élection présidentielle, considérée comme un événement politique majeur pour l'avenir du pays. Il s'agit d'agir en commun dans un climat serein pour faire face à toute tentative visant à ébranler la stabilité et la sécurité du pays. Ainsi, de nombreux partis politiques ont saisi cette opportunité pour réitérer leur appel au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour poursuivre sa mission à la tête du pays en se portant candidat à la présidentielle 2019. Ils ont également plaidé pour la nécessité de parvenir à un consensus national afin de relever les défis à même d'édifier l'Algérie sous la direction du président de la République. Cependant, même si le Président Bouteflika ne s'est pas encore prononcé sur le sujet, il n'en demeure pas moins qu'il reste, de l'avis, de nombreux acteurs politiques, l'homme de la situation pour assurer la continuité du développement et la stabilité de l'Algérie dans un environnement régional très agité. A ce titre, de nombreux acteurs politiques ont fait admettre que c'est grâce à l'actuel chef de l'Etat que l'Algérie a surmonté de nombreuses épreuves qui ont failli causer l'éclatement, d'où la nécessité de consacrer l'entente nationale et de resserrer les rangs en vue de contrecarrer toute menace externe. Ils ont relevé également la détermination de l'Algérie face aux tentatives d'implication de son armée dans des conflits en dehors du territoire nationale, particulièrement au Mali et en Libye, et de l'amener à jouer le rôle du gendarme dans la région avec un financement sur



le Trésor public est un choix stratégique qui a des conséquences aux plans interne et externe. Les chefs de partis ont estimé, à cet égard, que l'Algérie a œuvré depuis plus d'une décennie, à vaincre le terrorisme et ce, grâce à la politique de réconciliation nationale initiée par le président Abdelaziz Bouteflika avec une vision éclairée des enjeux réels dont est témoin le monde actuel. Ils ont estimé que les mutations politiques, sociales, économiques et sécuritaires que connaît l'Algérie nécessitent une «réplique intelligente» en vue de préserver la stabilité du pays et l'unité de son peuple. La classe politique a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de placer l'intérêt du pays au-dessus de toute considération, rappelant que l'Algérie a réussi à relever tous les défis et crises avec courage, appelant à agir positivement face aux défis actuels et futurs, notamment celui du parachèvement de l'édification d'un Etat moderne. Elle a appelé également à engager un débat national impliquant tous les acteurs et à dépasser les conflits politiques pour permettre au pays de faire face aux effets de la chute des prix du pétrole, considérant que la situation actuelle exige l'ouverture d'un débat national responsable loin des tiraillements partisans étroits. Pour de nombreux acteurs politiques, la conjoncture sensible que traverse le pays exige un rapprochement entre toutes les franges du peuple algérien et la classe politique en vue de relever les défis qui se posent, dont notamment la préservation de la sécurité, la stabilité, l'unité nationale et les intérêts suprêmes du pays. Ils ont, en outre, exhorté la classe politique à faire preuve de sagesse et à éviter des

déclarations susceptibles d'envenimer la situation. Le chef de l'Etat avait affirmé, à ce propos, que le consensus et l'unification des forces ont constitué l'objectif principal qui a permis de rétablir la quiétude dans notre pays et d'accomplir de nombreuses réalisations sur tous les plans, au service du peuple algérien. Il s'agit également de mener à bien la bataille du développement dans une conjoncture marquée par de multiples pressions extérieures et principalement par une chute vertigineuse des cours du pétrole, ce qui exige de tous les Algériens, quels que soient leurs postes et fonctions, de mettre à profit tous les atouts et toutes les capacités pour relever ce défi, avait souligné le président de la République.

Le Président Bouteflika garde sa confiance en la jeunesse algérienne pour asseoir les valeurs de démocratie

Le développement, la souveraineté et l'indépendance ainsi que toutes les valeurs de notre peuple, impliquent de renforcer l'Etat de droit qui exige à son tour de promouvoir le consensus national et de resserrer les rangs face aux défis du monde contemporain. De ce fait, le chef de l'Etat avait appelé toutes les franges de la société algérienne sont appelées à soutenir les institutions de l'Etat en vue de réaliser les objectifs du développement. Il avait également exhorté le gouvernement et ses partenaires sociaux et économiques à la solidarité, à la mobilisation et à l'unification des rangs afin de mener à bien la bataille du développement et préserver l'indépendance financière de l'Algérie et de sa souveraineté

sur le plan économique. Il s'agit, pour le peuple algérien, de se serrer les coudes afin de préserver l'unité nationale et la stabilité du pays, des acquis chèrement réalisés après un lourd tribut, grâce à la politique de réconciliation nationale dont le président de la République a été le principal artisan. Il s'agit pour autant de dégager une feuille de route visant à protéger le pays des dangers qui menacent sa sécurité et sa stabilité. Cette démarche s'inscrit, faut-il le souligner, en droite ligne avec le discours développé, en maintes occasions, par chef de l'Etat qui n'avait pas manqué d'appeler les citoyens algériens à défendre les acquis et les réalisations et à demeurer vigilants face aux bouleversements qui secouent le monde et qui affectent de nombreux pays de notre région. L'Algérie qui a pu sauvegarder sa stabilité, sa sécurité et sa souveraineté, milite en faveur d'un monde de paix et de stabilité, notamment dans son environnement arabo-africain et déploie, à cet égard, de sérieux efforts pour apporter des solutions aux conflits et unifier les rangs afin que la paix et la stabilité règnent dans notre espace au profit des peuples de la région. Le chef de l'Etat s'est dit «convaincu que les enfants de notre peuple sauront conjuguer leurs efforts en faveur de l'ancrage des valeurs de démocratie et de justice sociale, de l'approfondissement des principes de liberté individuelle et collective et de la promotion de la femme en s'attelant au travail dans tous les domaines de développement afin de se prémunir des crises économiques et financières qui marquent les relations entre les pays».

T. Benslimane

En marge de la visite de travail à la 1^{re} Région militaire Gaïd Salah souligne l'importance de la vigilance qui constitue «l'un des piliers intrinsèques de réussite»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné l'importance de la «vigilance» dont fait preuve l'Armée algérienne, soutenant que celle-ci constitue «l'un des piliers intrinsèques de réussite», selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN) publié hier. «Je voudrais en cette occasion, aborder avec vous une question d'une extrême importance puisqu'elle constitue l'un des piliers intrinsèques de réussite, en l'occurrence la vigilance, qui est dans son sens général, d'être conscient de toutes les mutations et de pouvoir en faire une lecture juste et correcte, ainsi que de connaître la portée de leur influence sur le cours des événements et leur évolution», a-t-il déclaré, cité dans le communiqué, lors de sa visite de travail et d'inspection, mardi, à la 1^{re} Région militaire à Blida.

Le chef d'état-major de l'ANP qui a supervisé, en compagnie du général-major Ali Sidane, commandant de la 1^{re} RM, une réunion avec le commandement et l'état-major de la Région, les commandants des secteurs opérationnels et leurs états-majors, ainsi que les commandants d'unités, a souligné également «l'importance du travail avant-gardiste et l'impératif de son adoption en permanence». «Ceci constitue une conduite à laquelle nous accordons, au sein de l'Armée nationale populaire, conformément aux orientations de son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, l'importance qui lui revient, et que nous considérons comme étant la mesure à travers laquelle nous évaluons les éléments de la disponibilité et du haut état-prêt opérationnel et au combat», a-t-il expliqué. Le vice-ministre de la Défense a rappelé, à l'occasion, la tentative terroriste «avortée» qui a ciblé, il y a six ans, le complexe gazier de Tiguentourine, affirmant que celle-ci est «le meilleur exemple» de la grande vigilance qui caractérise l'ensemble des efforts des personnels de l'ANP. Il a fait remarquer, à ce titre, que cette opération est «voulue, par diverses parties, comme un test des capacités de l'Armée nationale populaire et de sa vigilance», et qu'elle a également été «espérée, essentiellement par certaines parties malveillantes, pour diminuer des potentiels de l'Armée nationale populaire en termes de planification et d'exécution réussie d'une opération militaire d'une telle sensibilité, d'une telle envergure, et dans de telles conditions».

L'objectif, a-t-il poursuivi, «était donc l'emploi par un acte terroriste de pratiques abjectes, visant l'image de l'Algérie entre les Nations. Un plan qui a essuyé un échec total, et je dis bien, un échec total, tant de l'intérieur que de l'extérieur». Gaïd Salah a affirmé, dans ce contexte, qu'après cette

opération militaire, «il s'est avéré, à tous, de près comme de loin, à travers les actions héroïques de l'Armée nationale populaire, que l'Algérie détient une Armée qui, avec la protection d'Allah Le Tout-Puissant, saura la défendre».

La vigilance populaire servira à bâtir une vigilance stratégique

Il a rappelé, à l'occasion, que «cette opération qualitative et cette bravoure prouvées à Tiguentourine ont eu des échos très positifs sur le plan national, faisant l'actualité parmi toutes les franges du peuple algérien, qui a manifesté plus de fierté et d'admiration envers son Armée nationale populaire, dont le lien les unissant s'est d'autant plus renforcé, car il a été serein, plus que jamais, pour le présent de son pays et pour son avenir». Selon le chef d'état-major de l'ANP, le statut de «digne héritière de l'Armée de libération nationale» dont jouit aujourd'hui l'Armée algérienne «a motivé et continue d'impulser encore les volontés et les esprits de ses éléments pour persévérer à conjuguer les objectifs relatifs à l'accomplissement de leurs missions constitutionnelles, notamment la poursuite, sans relâche, des efforts consentis dans l'extermination des restes du terrorisme, aux objectifs liés à la continuité, voire l'intensification de la cadence de développement des aptitudes de leur corps de bataille, au service de l'Algérie, et pour la défense de sa sécurité». «Telle est la vigilance populaire, ou autrement dit la vigilance sociale qui servira à bâtir une vigilance stratégique qui se veut une vigilance du peuple et de sa conscience de ce qui entoure son pays», a-t-il plaidé, estimant que «la véritable vigilance requiert le soutien et la mobilisation de tous les fils fidèles de l'Algérie, avec le sentiment d'être impliqué collectivement et profondément dans la contribution,



chacun selon ses capacités, à la préservation de leur pays de tout danger». Il a expliqué, à ce propos, que pour lui, le véritable sens de vigilance signifie que «l'ensemble soit conscient de la bénédiction de la sécurité qui règne sur les quatre coins du pays, et qu'il sache également que la grande Algérie, terre des millions de chouchas, avec sa glorieuse histoire nationale, mérite de ses fils davantage de conscience, une compréhension parfaite et un discernement intégral et complet des dessous et des dimensions de ce qui entoure notre pays et notre région, en termes d'événements et de mutations accélérées, ainsi que de ce que cela peut engendrer comme défis que nous devons relever, et comme enjeux que nous devons remporter». Gaïd Salah a soutenu, par ailleurs, que l'un des plus importants défis étant, certainement, le défi sécuritaire que peut représenter le terrorisme sur notre sécurité et notre stabilité, voire sur la stabilité de toute la région, ce qui engage l'Armée nationale populaire,

digne héritière de l'Armée de libération nationale, de par son nationalisme et sa jalousie pour cette patrie de martyrs, et de part l'attachement à la réussite dans le devoir, voire la responsabilité d'accomplir la mission de sa protection, une protection totale, en toute condition et circonstance». Le général de corps d'armée a suivi lors de sa visite en 1^{re} Région militaire, un exposé présenté par le Commandant de la Région sur les différents volets ayant trait à la situation sécuritaire prévalant dans le secteur de compétence, comme il a suivi des présentations des commandants de secteurs et des responsables des différents services de sécurité, a ajouté le communiqué. A l'issue de la visite, il a également donné un nombre d'orientations et de directives visant dans leur ensemble «l'impératif de rester déterminé et d'être persévérant pour s'acquitter des missions assignées avec l'efficacité voulue et escomptée», a encore souligné la même source.

T. M.

HIISE

Comblent les vides juridiques électoraux par une concertation entre l'ensemble des acteurs



Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a appelé, hier, à Alger, à combler les vides juridiques constatés lors des précédentes échéances à travers une concertation et un dialogue entre l'ensemble des parties concernées par le processus électoral. S'exprimant à l'ouverture des travaux de la session ordinaire du Conseil de la HIISE, Derbal a mis l'accent sur l'impérative révision de l'ensemble des textes de loi en rapport avec l'organisation des rendez-vous électoraux dans le but de combler les vides juridiques constatés lors des précédentes échéances, notamment les élections législatives et locales organisées en 2017. Il a relevé, à ce titre, la nécessité de «s'adapter aux nouveautés survenant sur la scène politique», partant de l'importance capitale que revêtent ces rendez-vous électoraux dans la vie de la Nation. «Les élections ont de tout temps créé des polémiques et des différends qui peuvent déboucher parfois sur des confrontations, au vu, notamment, de leur importance dans l'accession au pouvoir et la gestion des affaires publiques, d'où la nécessité de soumettre les lois qui les régissent à une révision permanente et continue pour garantir davantage de crédibilité et de régularité», a soutenu le président de la

HIISE. Il a ajouté, à ce propos, que l'expérience sur le terrain acquise dans le cadre des élections législatives et locales de 2017, avait permis à la HIISE de sortir avec plusieurs observations, la plus importante étant «l'impérieuse nécessité d'une action commune pour diffuser la culture électorale». Derbal a rappelé, dans le même cadre, qu'aucun des participants aux élections législatives et locales de 2017 n'a obtenu la majorité absolue et «l'ensemble des participants se sont plaints de difficultés qui les ont privés d'obtenir de meilleurs scores», un constat, a-t-il dit, qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun à l'effet de consacrer la pratique démocratique par le recours au dialogue et la concertation. Parmi les points figurant à l'ordre du jour de cette session, la présentation et l'adoption du plan d'action de la HIISE pour la surveillance des élections des années 2019-2020. Le plan de la HIISE prévoit des propositions de mesures à même de renforcer la coordination entre l'Instance et le ministère de l'Intérieur dans le cadre de la commission mixte, le renforcement de la communication avec les partis politiques et les organisations de la société civile, l'amélioration des textes juridiques régissant les élections en sus du volet relatif à la formation.

HIISE

Louh salue le rôle du pouvoir judiciaire dans la garantie de la crédibilité des rendez-vous électoraux

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a salué, hier, le rôle du pouvoir judiciaire dans la garantie de la crédibilité des rendez-vous électoraux, précisant que 1541 magistrats sont répartis à travers les communes du pays dans le cadre de la révision exceptionnelle des listes électorales, en prévision de la prochaine présidentielle.



Intervenant à l'ouverture de la session ordinaire du conseil de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Louh a déclaré que le pouvoir judiciaire, en tant que garant des droits élémentaires et libertés «appuiera cette instance qui se trouve aujourd'hui face à une grande responsabilité». Affirmant que «la HIISE a prouvé, lors de toutes les précédentes occasions, qu'elle s'acquitte pleinement de son devoir et veille à l'application de la loi, étant l'une des parties garantes de l'égalité entre tous», faisant savoir que «toutes les saisines faites par l'Instance dans le cadre des dernières élections législatives et locales ont été prises en charge, y compris les mesures de poursuites pénales». Plusieurs jugements ont été rendus concernant les faits à caractère pénal, a-t-il assuré. Concernant les préparatifs de la présidentielle 2019, le ministre a expliqué que les tribunaux trancheront les recours introduits au sujet des décisions prises par les commissions des circonscriptions électorales relatives au refus d'opposition à l'inscription et la radiation des listes élec-

torales. Les magistrats répartis à travers les communes, à la tête des commissions électorales, se chargeront de la validation des listes définitives après achèvement de la période de révision exceptionnelle, a-t-il ajouté. Dans le cadre de leurs prérogatives, en cas de signalement, saisine ou doléance par la HIISE au sujet de faits à caractère pénal, les parquets engagent directement des poursuites judiciaires à l'encontre de ceux qui commettent des actes punissables à même de troubler le déroulement normal et bon de la prochaine élection, a ajouté Louh. Le ministre a également mis l'accent sur le rôle important de la HIISE, «l'un des principaux mécanismes constitutionnels qui garantissent transparence et crédibilité des élections», de par leur indépendance, leurs prérogatives et leur composante, ce qui contribuera à l'édifice politique et institutionnel du pays, faisant remarquer que «ce rôle exige un climat approprié auquel contribuent tous ceux qui veulent que l'Algérie gagne l'enjeu de la prospérité et de la stabilité».

Mohamed B.

Comité mixte de sécurité algéro-malien

Le niveau atteint en matière de coopération et d'échange «exige davantage d'intensification»

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune, a affirmé, hier, à Alger, que le niveau atteint, jusqu'à présent, par le Comité mixte de sécurité algéro-malien en matière de coopération et d'échange «exige davantage d'intensification», en raison de la «faible» mise en œuvre de différentes recommandations, issues des précédentes sessions de ce mécanisme de sécurité. Dans son allocution d'ouverture de la 4^e session du comité mixte de sécurité algéro-malien, Dahmoune a relevé que «le niveau atteint, jusqu'à présent, en matière de coopération et d'échange, à travers les différents mécanismes de coopération sécuritaire, notamment dans le cadre du Comité mixte de sécurité, dont la dernière session s'est tenue en octobre 2017 à Bamako, exige davantage d'intensification, au regard de la volonté de nos deux pays de hisser la coopération au plus haut niveau».

Il a déploré la faible mise en œuvre des recommandations, issues des précédentes sessions, restées lettre morte sur les procès verbaux de ces sessions», d'où la nécessité, aujourd'hui, «d'œuvrer davantage au soutien du bilan de notre coopération, de remédier aux insuffisances et de lever les entraves aux impacts négatifs sur la réalisation des objectifs que nous fixons ensemble, au mieux des intérêts de nos deux pays et peuples frères». Les liens profonds de fraternité liant les deux pays, leurs intérêts, les défis communs complexes de la région et la réalité du voisinage «nous incitent, plus que jamais, à davantage de solidarité et de coopération aux niveaux bilatéral et régional», a-t-il estimé. Pour Dahmoune, l'Algérie et le Mali appartiennent à une région, de plus en plus, menacée par les différentes formes du crime organisé transfrontalier, d'autant que le terrorisme et le crime organisé sont désormais étroitement liés, en particulier le trafic illicite d'armes et de drogues, à travers des réseaux criminels organisés ayant tissé des liens solides avec les groupes terroristes activant dans le Sahel». Après avoir rappelé que la sécurité dans la région commune est indivisible, le SG du ministère de l'Intérieur a souligné que le voisinage et le destin commun exigent des deux parties «le développement d'une coopération efficace, la mobilisation de tous les moyens de lutte contre le crime et le terrorisme ainsi que le tarissement de leurs

financements, outre l'affrontement de l'extrémisme et des idées destructrices diffusées par les groupes terroristes, en vue d'ébranler la stabilité de nos pays et la sécurité de notre région». Le retour des combattants terroristes étrangers «aggraverait davantage la situation», a-t-il affirmé, ce qui exige, de tout un chacun, de relever le niveau de vigilance, pour se prémunir contre les graves répercussions qui en découleront, de relancer la coordination bilatérale et prendre des mesures unifiées, coordonnées et concrètes. Dahmoune a saisi cette occasion pour souligner l'importance du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc) et saluer son rôle «efficace» dans la coopération et la coordination pour la lutte contre le crime transfrontalier.

L'Algérie réaffirme sa volonté d'accompagner le Mali dans la démarche de paix et de réconciliation nationale

Réaffirmant la volonté de l'Algérie d'accompagner le Mali dans la démarche de paix et de réconciliation nationale et ce, en mettant sa propre expérience à la disposition des Maliens, le SG du ministère de l'Intérieur a rappelé que la réalisation de la paix et de la sécurité au Mali, «est une démarche pour laquelle l'Algérie a toujours œuvré, à travers les orientations judicieuses du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la faveur, notamment, de l'Accord de paix issu du processus d'Alger, lequel a enregistré un progrès considérable dans les étapes de sa mise en œuvre, a-t-il précisé. Cet accord, a indiqué Dahmoune, demeure le cadre et la seule issue à la crise au Mali, à travers la consécration du dialogue, pour préserver l'unité territoriale du Mali, sa souveraineté et la cohésion de son peuple». Le responsable a dit que la réconciliation nationale était «le noyau» de ce processus, en vue de restaurer la paix, resserrer les rangs et promouvoir la culture de la tolérance. A cet égard, Dahmoune a salué la réunion qui a regroupé, en juin dernier, des cadres du ministère et des experts maliens, consacrée à la présentation de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, notamment les principes contenus dans le projet initié par le Président Bouteflika, avec l'objectif, a-t-il expliqué, d'unifier les Algériens



et d'instaurer la sécurité et la stabilité en Algérie. Il s'est également félicité de la visite effectuée, en novembre dernier, par une délégation composée de membres de la Commission vérité, justice et réconciliation et d'un représentant du bureau du haut émissaire du président de la République malien, chargé de l'exécution de l'Accord de paix et de réconciliation nationale, appelant les experts, dans le cadre des travaux de cette commission, à examiner l'éventualité de créer un mécanisme technique commun de suivi et de poursuite de la concrétisation de la coopération entre les deux pays, en vue de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de Réconciliation nationale.

L'Algérie et le Mali appelés à renforcer leur coopération en matière de lutte contre la migration clandestine

Le SG du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a évoqué le phénomène de migration clandestine, en recrudescence, indiquant que l'Algérie est désormais «une destination pour un nombre important de migrants, dont le flux constant a des retombées négatives sur l'ordre et la sécurité publics». Il a souligné que la migration clandestine constitue désormais «un des aspects

du crime organisé, à travers les réseaux criminels et terroristes qui ciblent la sécurité et la stabilité du pays», rappelant, à cet effet, les efforts consentis par l'Algérie en matière de prise en charge des migrants clandestins, notamment sur le plan santé, et leur rapatriement dans le respect total de leurs droits et dignité humaine, ce qui n'est pas étranger aux valeurs et traditions de la société algérienne. Cependant, il a déploré le recours de «certaines parties à l'exploitation de cette question pour ébranler la stabilité de l'Algérie et ternir son image sur les plans régional et international».

«Je suis convaincu que vous partagez mon avis quant à l'importance de la dimension humaine dans les relations entre nos deux pays, au regard de l'impact de ce volet sensible sur les liens entre les deux peuples, et partant sur la coopération fructueuse et efficace profitables à tous», a poursuivi le même responsable. «L'établissement d'une coopération solide pour l'appui de cette démarche consistant à lutter contre la migration clandestine qui est devenue un impératif pour juguler ce phénomène et mettre en échec toute tentative visant à utiliser cette question pour ébranler la stabilité et la sécurité de nos deux pays ou prétexte pour porter atteinte à nos relations bilatérales exceptionnelles», a-t-il conclu.

Synthèse H. H.

Coordination nationale de soutien au programme du président de la République Bouteflika appelé officiellement à poursuivre sa mission suprême

La Coordination nationale de soutien au programme du président a «officiellement» appelé le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, à «poursuivre sa mission et à se présenter à l'élection du 18 Avril 2019».

C'est au cours d'une réunion organisée, hier, en son siège national sis au boulevard Bougara à Alger, en présence de l'ensemble des partenaires du mouvement associatifs, des représentants de la société civile, de la presse ainsi que de nombreux invités de marque que l'appel a été solennellement lancé. A ce titre, Nasserredine Zergaoui, le coordinateur national, a tenu, lors de son allocution à préciser d'emblée qu'il ne s'agissait pas «d'un cinquième mandat, mais de la poursuite de la mission du Président et ce, en vertu de la nouvelle Constitution de 2016». Il dira que cet appel prône «la continuation de l'œuvre magistrale accomplie durant ces 20 années, couronnées de progrès et d'acquis pour l'Algérie». Un appel qui, espère-t-il, trouvera «une réponse favorable» de la part du chef de l'Etat, lequel, dira-t-il «n'a jamais hésité à relever les défis quels qu'ils soient». Pour ce faire, annoncera-t-il, «un vaste programme va être lancé par rapport à l'appel du président de la République. Il touchera l'ensemble du territoire national à travers les 48 wilayas où il existe des représentants, en vue de collecter des millions de signatures». Chose qu'il considérera tout à fait aisée dans la mesure où le président bénéficie du soutien et de l'affection de toute la nation». Nasserredine Zergaoui, saluera, par ailleurs, avec une grande satisfaction la déci-

sion du président Bouteflika de convoquer le corps électoral pour l'élection présidentielle du 18 avril 2019. Pour lui, c'est «une décision qui traduit l'attachement du chef de l'Etat au respect de la Constitution et du système institutionnel qu'il a mis en place, et par delà ces considérations, sa totale considération pour le peuple algérien et pour sa volonté souveraine». Réitérant «avec force son soutien inconditionnel et constant au Président Bouteflika», il lui témoignera, au nom de la coordination qu'il représente «l'attachement de son excellence au respect de la Constitution et du système institutionnel qu'il a mis en place, et sa totale fidélité au peuple algérien». A ce propos, «l'Algérie de 2019, est un pays stable, son unité sociale consolidée, réconciliée avec son histoire et ses fondamentaux d'ordre sociétal. Son économie fait preuve d'un grand potentiel de résilience dans un monde et un environnement bien tourmenté. Sa base infrastructurelle est largement renouvelée et renforcée pour asseoir durablement son développement, grâce à un effort d'investissement exceptionnel consenti dans tous les domaines socio-économiques», notera le coordinateur, rappelant que «les résultats sont là, palpables avec les réalisations en matière de transport, d'énergie, d'eau, de télécommunication, de logement, de l'éducation, de formation...». Ce sont là, poursuivra-t-il, autant



de «nombreuses réalisations» qui viendront se conforter par des «avancées remarquables en matière de promotion du mouvement associatif, du dialogue social ou encore des droits de l'Homme». Des avancées qui lui ont valu «une reconnaissance par la communauté internationale», ajoutera-t-il. De fait, face à «la nécessité impérieuse de travailler à préserver les acquis de l'heure et de poursuivre l'effort de construc-

tion d'une Algérie encore plus forte, durablement sereine et prospère», et à «l'enjeu de préservation de ces acquis majeurs dont le Président Bouteflika en a été l'artisan et leur consolidation, nous lançons un appel solennel pour qu'il poursuive sa mission à la tête de l'Etat et se présente aux élections du 18 avril 2019», conclura Nasreddine Zerkaoui.

Yasmine Derbal

Subvention des prix de l'électricité Guitouni veut cibler les nécessiteux



Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a affiché la volonté de son ministère de cibler la frange nécessiteuse de la société dans la subvention des prix de l'énergie électrique, en déclarant que «le soutien social au prix de l'électricité, doit aller seulement au nécessaire». S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée au niveau de son ministère au sujet du marché du gaz et de l'électricité, Guitouni a indiqué que son département est en train d'étudier la situation actuelle de la consommation de l'énergie électrique, pour pouvoir distinguer entre les gros et les petits consommateurs. A ce propos, le ministre a souligné que l'Algérie consomme 20 milliards de m³ de gaz annuellement pour produire de l'énergie électrique. Il a expliqué, dans ce sens, que «le prix réel du kw revient à 12

DA, alors que le citoyen n'en paie actuellement que 4 DA». Pour la consommation du gaz, le ministre a indiqué que l'Algérie consomme en général entre 40 à 45 milliards de m³ par an, dont 10 à 12 milliards de m³ sont consommés par la population et 15 milliards de m³ par les grandes sociétés industrielles. Par ailleurs, Guitouni a révélé la volonté de l'Algérie de renforcer les capacités actuelles du réseau électrique afin d'élever l'exportation de l'énergie électrique à 8000 mégawatts, en indiquant que les capacités du réseau ne permettent actuellement que l'exportation de 400 mégawatts. Le ministre a révélé, dans le même contexte, que son département est en train d'élaborer un plan visant à établir un câble sous-marin équivalent au gazoduc, pour l'exportation d'électricité à l'étranger.

Téléphonie mobile Huawei lance en Algérie son usine d'assemblage, la première du géant chinois en Afrique

Après Samsung, LG, Wiko et Doogee, c'est au tour d'un autre géant de la téléphonie mobile d'avoir son propre usine d'assemblage de Smartphones dans notre pays, renforçant du coup davantage la promotion du produit «made in bladi». Huawei a annoncé, en effet, hier, son grand retour en Algérie et surtout de l'entrée en service de son usine, en partenariat avec Afgotech, qui s'avère être la première usine officielle autorisée de la marque en Afrique. Un retour en force qui se dote ainsi d'un outil productif à la pointe de la technologie qui produira plusieurs modèles durant l'année 2019, à commencer par le modèle «Y7 Prime», la star de la gamme «Young» de la marque chinoise. Implantée à Alger, à Oued Smar plus exactement, cette unité située est dotée d'équipements de «dernière» génération et fait appel aux technologies «les plus novatrices» et à «tout le savoir-faire» de Huawei. «Ce projet novateur, fruit de la collaboration entre avec Afgotech, aspire au développement de compétences locales et l'émergence d'une industrie algérienne de pointe», explique un communiqué de presse de Huawei. En effet, l'unité emploiera dans un premier temps une centaine de collaborateurs dont 18 ingénieurs algériens ont été formés aux techniques et aux process de production de HUAWEI. Ils ont eu à se confronter à des situations réelles lors d'un stage d'un mois effectué dans les usines chinoises de la marque. Lors de la phase de lancement, les collaborateurs algériens seront sous la supervision de 20 experts chinois dépêchés des différentes usines de la marque à travers le monde et ce, dans l'optique de garantir le strict respect des méthodes & standards de Huawei et assurer un transfert technologique optimal. «L'implantation

de cet outil productif s'inscrit en droite ligne de la stratégie de Huawei : être toujours plus proche des clients algériens, comprendre leurs aspirations et leur offrir des produits qui correspondent le plus à leurs attentes, d'où le choix du Huawei Y7 Prime comme premier smartphone assemblé par la marque en Algérie, un choix fait suite à sa forte demande par le marché», détaille la même source qui précisera que dans un premier temps, l'usine algérienne de Huawei produira le modèle Y7 Prime, un smartphone «correspondant» aux attentes d'une clientèle algérienne «très exigeante», combinant design «épurer» et caractéristiques «avancées». «Ce modèle est un smartphone destiné à une cible jeune et dynamique, accro à la photographie et familiarisée avec la culture des réseaux sociaux», ajoute la marque chinoise. Le Huawei Y7 Prime propose un écran «FullView» 5.99 pouces tout en gardant une parfaite prise en main, une double caméra arrière de 13 MP et 2MP afin de réussir toutes les photos avec des effets artistiques tendances telle que l'effet Bokeh. Il permet également de profiter d'une expérience de photographie professionnelle. La caméra frontale avec le «toning flash» permet de réaliser des portraits parfaits. Une RAM de 3 Go est présente sur le Y7 Prime afin de permettre d'utiliser plusieurs applications en même temps et une capacité de stockage interne de 32 Go extensible jusqu'à 256 Go à l'aide d'une carte mémoire micro SD. Avec ces caractéristiques, le Y7 Prime se place comme étant le meilleur choix de Smartphones dans sa catégorie. En outre, le Y7 Prime introduit également des fonctionnalités innovantes telles que le partage d'écran intelligent, la reconnaissance facia-



le, le lecteur d'empreintes digitales ainsi qu'un slot à 3 cartes qui permet d'intégrer deux cartes SIM et une carte mémoire en même temps. Il est à noter que l'usine intégrera «progressivement» de nouveaux modèles de Smartphones durant l'année 2019. Les appareils assemblés en Algérie sont des Smartphones officiels et bénéficieront donc d'une garantie de 12 mois sur la pièce et la main d'œuvre et ce, dans l'ensemble du réseau de maintenance de Huawei, au nombre de 5 centres situés à Alger, Oran, Constantine, Annaba et Tizi-Ouzou.

N. I.

Slimane Mellouka à la Chaîne 3 : «La CNR sera stable financièrement les années à venir»

Le déficit financier de la Caisse nationale des retraites (CNR) connaîtra une «stabilité» durant les prochaines années en raison de la «régression» enregistrée dans les départs à la retraite, a affirmé, ce mercredi, à Alger, son directeur général, Slimane Mellouka.

«Il y aura une certaine stabilité du déficit financier de la Caisse dans les années à venir, puisque il y a eu une régression des dossiers de retraites en 2018 avec l'abrogation des dispositions pour le départ à la retraite avant l'âge légal. Aussi, nous prévoyons un passage du déficit de l'ordre de 600 à 610 milliards de dinars en 2019», a précisé Mellouka, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Faisant savoir que le nombre des départs à la retraite a été de moins de 80 000 l'année écoulée, il a rappelé que le déficit actuel de la Caisse s'élève à 600 milliards de dinars. Un montant qui a été octroyé à cette dernière, sous forme d'un prêt à payer en différé et en 2 tranches, avec un délai de 20 ans, et ce, dans le cadre de loi de finances (LF 2019), a-t-il détaillé. A ce montant, s'ajoute la contribution «régulière» de l'Etat, ce qui a permis à la Caisse de se doter d'un total de 700 milliards de dinars devant lui permettre de couvrir le paiement des pensions et allocations des retraites, a-t-il ajouté. Le même responsable a fait état, en outre, de «réflexions sur des pistes» devant endiguer le déficit qui «se creuse» depuis 2015, dont des «mesures juridiques» pour assurer le recouvrement des déperditions dues aux non déclarations ou à la sous-



déclaration des travailleurs par leurs employeurs. Sachant, a-t-il noté, qu'«il y aurait quelque 43% des salariés non déclarés», selon l'affirmation du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité

sociale. «L'Etat réfléchit à des mécanismes de réduction des frais de fonctionnement ciblant l'ensemble des organismes du système de Sécurité sociale, en plus du développement de la politique de l'emploi

afin d'augmenter le nombre des cotisations», a-t-il poursuivi, exprimant son «souhait de revenir à la situation d'équilibre», soit un retraité pour 5 cotisants. Tout en rappelant les mesures «déjà prises» par les pouvoirs publics pour faire face au déficit de la Caisse induit par le nombre «très important» des départs à la retraite anticipée, il a affirmé que cela s'est traduit par un déficit croissant, de l'ordre de 100 milliards de dinars l'an, passant ainsi de 150 milliards de dinars en 2015 à près de 560 milliards de dinars en 2018. Un montant de 500 milliards de dinars avait alors été accordé à la Caisse pour lui permettre d'assurer le paiement des pensions, et ce, dans le cadre de LF 2018, a-t-il rappelé. Revenant sur l'évolution de ce déficit financier, il a soutenu qu'en 2013-2014, la Caisse «avait encore les moyens nécessaires» pour prendre en charge les dépenses de l'époque, mais depuis 2015, une «saignée très importante» a été ressentie. «En 2016, près de 300 000 dossiers de départs à la retraite ont été déposés», a-t-il relevé, faisant savoir qu'après sélection, plus de la moitié a été retenue, ce qui a négativement impacté l'équilibre de cette caisse «dépendante» des cotisations, a-t-il encore rappelé.

Houda H.

Pétrole

Plusieurs analystes parient sur une hausse des prix pour 2019

En attendant de mesurer l'impact réel des dernières mesures de l'Opep et de ses partenaires attendues pour le 2^e semestre de 2019, le marché pétrolier demeure hésitant entre inquiétudes sur la croissance de la demande et espoirs alimentés par les efforts des producteurs. Pour ce mercredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 62,03 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 53 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont c'est le 1^{er} jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 43 cents à 53,44 dollars. L'appétit pour le risque joue un rôle important dans les mouvements du prix du pétrole depuis un mois», a commenté Craig Erlam, analyste, qui estime donc que les pertes de mardi s'expliquent en partie par la baisse plus générale du marché. Les investisseurs redoutaient, notamment de voir la croissance chinoise faiblir, ce qui pourrait pondérer la consommation du premier importateur mondial de brut. «Le marché devrait être beaucoup plus équilibré en 2019, grâce aux baisses de production de l'Opep et ses partenaires, qu'au 2^e semestre 2018», quand ces producteurs avaient modéré leurs efforts, a estimé Helge André Martinsen, analyste. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, ont décidé début décembre de limiter leurs extractions.

Industrie

L'Association des producteurs de boissons s'insurgent de fausses allégations sur des additifs alimentaires

L'Association des producteurs algériens de boissons (Apab) a dénoncé, ce mercredi, les «fausses alertes» faisant état de l'utilisation de certains additifs alimentaires prétendus nuisibles à la santé, dans la fabrication de boissons algériennes. «Suite à la parution de plusieurs communiqués de presse relayant des notes diffusées par certaines directions de santé de wilayas, dont le contenu pour le moins infondé et exceptionnellement nuisible, l'APAB condamne fermement toute allégation ou déclaration d'un tel niveau de gravité qui ne soit officiellement diffusée par les instances habilitées en la matière», précise le président de l'Apab, Ali Hamani, dans un communiqué. «Ces fausses alertes relatives à l'utilisation de certains additifs alimentaires dont E211, E330, E171, E102, E307, E339, E325 n'ont aucun fondement technique et ne présentent aucun argument qui puisse être pris en compte», note le communiqué qui soutient que cela «n'aurait pour but que de nuire ouvertement à la réputation des opérateurs nationaux algériens et à la production nationale». «Ceci est d'autant plus grave et inacceptable que l'utilisation des additifs, objet de ces allégations, est parfaitement légale et autorisée par la réglementation internationale régie par le Codex Alimentarius (commission mixte d'experts des Etats Membres et ceux de la FAO et de l'OMS) ainsi que par la réglementation nationale (Décret exécutif N° 12-214 du 15 mai 2012 fixant les conditions et les modalités d'utilisation des additifs alimentaires dans les denrées alimentaires destinées à la consommation humaine).

Ce décret précise en son annexe leurs noms et leurs fonctions technologiques», selon Hamani. «Même si toute intention de prévention est louable, nous, Apab, considérons que certains directeurs exécutifs de wilayas ont fait preuve de grave légèreté dans le traitement de ces informations collectées auprès de personnes non habilitées. Ils n'ont pas



tenu compte des enjeux nationaux de telles allégations ni même de la réglementation internationale qui encadre l'utilisation de tout additif alimentaire.

De telles déclarations erronées ont un impact désastreux à tous les niveaux», poursuit-il. Ces allégations «remettent en question les textes algériens, la souveraineté de nos instances nationales seules habilitées à traiter de telles problématiques et aussi la crédibilité de ces mêmes institutions et directions de santé qui sont censées appuyer les efforts gigantesques engagés par toutes les parties prenantes dans le but de protéger le consommateur algérien», fait valoir le président de l'APAB. Pour éviter ce type de préjudice, l'Apab souhaite que soient clarifiées les prérogatives des directeurs exécutifs de wilaya en matière d'interprétation des décrets. En

réaction à ces allégations, «nous avons sollicité l'intervention des ministres chargés du Commerce et de la Santé afin de prendre les mesures qui s'imposent pour qu'à l'avenir, de tels communiqués ne soient pas initiés dans la précipitation par des sources non habilitées en la matière». «Nous considérons que ce type d'alertes demeure tendancieux et prête à confusion dans l'esprit des consommateurs, susceptible d'engendrer de l'anxiété et de la panique, nonobstant le préjudice causé à toute la filière de l'industrie agroalimentaire, notamment celle des boissons en Algérie. Rappelons au passage que tous les additifs alimentaires, objet de la campagne de dénigrement, sont utilisés non seulement par toute la filière agroalimentaire mais aussi par la filière pharmaceutique», note le communiqué.

N. I.

Blida

Réalisation de plusieurs projets de développement en 2018

La wilaya de Blida a bénéficié de la réalisation de 315 projets de développement dans les différents secteurs durant l'exercice 2018 au titre des programmes sectoriel et communal, avec une enveloppe financière de 124 milliards de dinars, a annoncé, mardi, le wali, Youcef Cherfa.

Lors d'une conférence de presse consacrée au développement local, Cherfa a précisé que «la wilaya de Blida a bénéficié jusqu'au 31 décembre 2018, de 315 projets de développement d'une valeur de 124 milliards de dinars pour les différents secteurs inscrits dans la nomenclature d'investissement de la wilaya», ajoutant que «ces projets s'inscrivent dans le cadre des programmes de développement sectoriel et communal, de la Caisse de solidarité des collectivités locales et du budget local». Le taux de consommation de ces montants s'élève à 78 %, tandis que les autres projets de développement et les opérations restantes non réalisés seront parachevés en 2019, a expliqué le wali. Dans ce cadre, le secteur des ressources en eau a bénéficié de la réalisation de 22 forages ayant contribué à l'augmentation des capacités de l'eau potable au niveau de la wilaya à 20 000 m³, outre 4 réservoirs d'eau d'une contenance de 14 000 m³ et la réalisation de 41 km de canalisations de distribution d'eau potable et 8400 m de canalisations d'assainissement sanitaire. Ce secteur enregistra également, durant l'année en cours, la réalisation de 49 nouveaux forages pour renforcer le réseau de l'eau avec 45 000 m³ et 9 réservoirs d'eau d'une contenance de 125 000 m³, outre une opération de réhabilitation des tronçons endommagés du réseau d'eau en vue de mettre fin au problème de fuite qui s'élève à 40 %, la réalisation de 99 km du réseau de distribution de l'eau et 8 km de canalisation d'assainissement, a fait savoir Cherfa. En outre, la réalisation de deux stations d'épuration à Bouinan et Chréa avec un montant de 2,8 milliards de dinars est prévue hors le programme d'urgence, a-t-il ajouté. Le secteur de l'habitat a enregistré la réalisation de 106 000 unités dans différentes formules, dont 23 000 unités de Logements publics locatifs (LPL) à

distribuer en 2019. En vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens, un montant de 5,5 milliards de dinars a été consacré à l'amélioration urbaine dans le cadre du programme d'urgence qui a englobé l'embellissement et l'aménagement de 380 cités. Le secteur de l'énergie a enregistré, en 2018, la réalisation d'une centrale électrique à Boufarik d'une capacité de 505 mégawatt et un poste de transformation électrique, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de la résolution des perturbations de l'alimentation en électricité et des coupures qui étaient enregistrées auparavant. Concernant le gaz, il a été procédé au raccordement de 21 000 foyers aux réseaux de distribution de gaz et la réalisation de 2015 km de gazoduc, a ajouté le wali de Blida. Le secteur de l'Education a enregistré la réalisation de 9 complexes scolaires comportant 90 classes, alors qu'il sera procédé lors de l'année en cours la réalisation de 16 CEM, 10 lycées et 14 primaires, outre la réalisation de 8000 lits dans le secteur de l'Enseignement supérieur. Concernant le secteur de santé, il a été procédé lors de l'année dernière à la réception d'un centre de prise en charge des malades atteints d'Alzheimer et une salle de soins, le lancement de la réalisation de 7 salles de soin au niveau des différentes communes, alors qu'il sera procédé, en 2019, à la réception d'un établissement hospitalier de 60 lits et d'un centre «mère-enfant» à la commune de Boufarik. Quant au secteur de l'agriculture, il a enregistré, en 2018, un chiffre d'affaires estimé à 100 Mds de dinars dont 50 Mds de revenus provient des agrumes, a-t-il dit. S'agissant de la transformation de propriétés des terres agricoles du droit de jouissance en droit de concession, le nombre de bénéficiaires a atteint les 9629 bénéficiaires, a-t-il précisé, soulignant que 9563 dossiers ont été déposés au niveau de l'Office national des terres agricoles



(ONTA) dont 9082 bénéficiaires ont préparé leurs cahiers des charges. 8868 droit de concession ont été distribués, a-t-il ajouté. Tous les travaux de la commission chargée de l'étude de ces dossiers ont été finalisés et le dossier de la wilaya de Blida a été clos, a indiqué Cherfa, ajoutant que les terres agricoles dont les propriétaires n'ont pas encore déposé de dossiers de transformation en droit de concession seront récupérées. Le stade Mustapha-Tchaker bénéficiera, cette année, de travaux de réhabilitation pour le

mettre en conformité avec les normes de la Fifa et il sera réservé uniquement aux matchs de la sélection nationale de football, a-t-il dit, ajoutant que la Fédération algérienne de football (FAF) se chargera de sa gestion. Un montant de 59 Mds de dinars sera alloué à cette opération. Le secteur de la jeunesse et des sports bénéficiera de la réalisation d'une salle omnisport à Berreyan (Boufarik) avec un montant de 14 milliards de centimes, octroyés par un investisseur privé en tant que don.

Tipasa

Nouvelles structures la Gendarmerie nationale pour la wilaya



Six nouvelles brigades de la Gendarmerie nationale viendront «bientôt» renforcer la couverture sécuritaire dans la wilaya de Tipasa, estimée actuellement à 85%, a-t-on appris, ce mercredi,

du commandant du groupement territorial de ce corps constitué dans la wilaya, le colonel Mohamed Ben Abdallah.

Sur ce total de structures prévues à la création, quatre sont destinées à abriter des brigades territoriales de la Gendarmerie nationale respectivement dans les communes de Hadjeret Ennous et Messelmoun (actuellement en chantier), outre la cité El Beldj du littoral de la commune de Tipasa, et la localité montagnaise reculée de Beni Milek, de l'extrême-ouest de la wilaya, sises sur les frontières administratives avec la wilaya d'Aïn Defla.

A cela s'ajoute, selon le colonel Mohamed Ben Abdallah, une brigade de la sécurité routière à Gouraya (à l'extrême-ouest), précisément sur la RN 11 du littoral de la wilaya, réputée pour ses virages dangereux, outre une brigade de recherche et d'investigation dans la ville de Koléa. Ces structures viendront en renforcement à celles déjà réceptionnées au 2^e semestre 2018, dont deux brigades dédiées respectivement à la protection l'environnement et des mineurs, dotées de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour mener à bien leurs missions, a assuré la même source.

Le colonel Mohamed Ben Abdallah n'a pas manqué, en outre, de souligner le déploiement sur le terrain des éléments de la Gendarmerie nationale selon un schéma bien établi, axé sur l'intensification de la présence sécuritaire au niveau des repères de débauche et de la criminalité.

Il a affirmé, à cet effet, «l'efficacité» de ce schéma sur le terrain, citant pour preuve le recul des affaires de criminalité, dont le nombre est passé à 1697 en 2018, contre 1953 affaires criminelles enregistrées en 2017, soit une baisse de 14,34%, représentée par une différence de 260 affaires.

Médéa

Lancement prochain de travaux contre les risques de crues à Beni Slimane

Les travaux de protection de la partie sud de la ville de Beni Slimane, (est de Médéa), contre les crues de Oued Boukraa, ont été lancés, ce mercredi, lors d'une visite d'inspection du wali dans cette commune. Inscrits au titre de la 2^e tranche du projet de protection de l'agglomération urbaine de Beni Slimane, qui compte quelque 20 000 habitants, ces travaux vont permettre, une fois achevés, de juguler ce cours d'eau et réduire les risques d'inondation au niveau de cette agglomération, selon la directrice des ressources en eau, Nassima Tahri. La partie sud de la ville de Beni Slimane ou se concentre un nombre importants d'habitations et de commerces, connaît, à chaque saison de pluie, l'inondation de plusieurs quartiers, suite à la remontée des eaux de Oued Boukraa. Afin faire face à ce risque, qui pourrait survenir à tout moment, des travaux ont été entamés le long du passage de ce cours d'eau, avec en priorité, la protection des zones d'habitations situées à proximité, a indiqué cette responsable, précisant que les travaux en question portent sur la réalisation de voiles en béton armé ou de gabionnage, de manière à éviter les débordements des eaux de l'oued et l'inondation de ces zones. La partie nord de la ville de Beni Slimane, qui était sujette, par la passé, à de fréquentes inondations, avait fait l'objet, il y a quelques années, de travaux de protection similaires ayant contribué à limiter les risques d'inondation au niveau de cette partie de la ville.

Constantine

Sit-in des enseignants et administratifs du secteur devant les sièges de leurs directions à l'Est

De enseignants et administratifs ont participé, mardi, aux rassemblements devant les directions de l'éducation des wilayas de l'Est auxquels a appelé l'Intersyndicale autonome du secteur levant des revendications socioprofessionnelles, a-t-on constaté.

A Constantine, où a été observé un faible suivi de la grève de lundi à laquelle a appelé l'Intersyndicale autonome, 20 contestataires ont pris part au rassemblement devant la Direction de l'éducation initiée par la même organisation syndicale, selon le président du bureau de wilaya de l'union nationale des travailleurs de l'éducation, Salim Zaïr.

A Sétif, ils étaient 200 à se rassembler devant le siège de la Direction de l'éducation. Le président du bureau de wilaya de l'Union nationale des travailleurs de l'éducation et la formation, Tahar Bali, présent au sit-in, a indiqué que les principales revendications sont «l'abrogation de l'article 87 bis sur le salaire de base des corps commun», «la non-atteinte au repos de fin de semaine», «l'allègement du volume horaire» et «la révision des programmes scolaires». A Annaba, une cinquantaine d'enseignants majoritairement du palier primaire se sont rassemblés devant le siège de la Direction de l'éducation levant des banderoles appelant, notamment à l'application immédiate des décisions prises en faveur des travailleurs du secteur et l'amélioration de leurs conditions sociales. Des protestataires sont intervenus lors du sit-in et ont, notamment, déploré l'absence des conditions de scolarité dans certaines des établissements des localités reculées. Environ 200 enseignants des trois paliers et des ouvriers ont participé à Batna au rassemblement devant le siège de la Direction de l'éducation durant lequel a été lue la liste des revendications «le droit à la promotion des enseignants formés après le 3 juin 2012», «l'allègement du volume horaire de tous les



paliers» et «la mise en garde contre l'atteinte aux droits des travailleurs du secteur au congé de maladie et repos de fin de semaine». A Guelma, entre 200 et 300 enseignants et administratifs se sont rassemblés devant le siège de la Direction de l'éducation levant les mêmes revendications socioprofessionnelles. A rappeler que le tribunal administratif de Bir Mourad Raïs (Alger) a rendu, lundi soir, des jugements déclarant «illégal» la grève à laquelle a appelé l'Intersyndicale

autonome du secteur de l'éducation dans les trois paliers. Le ministère de l'Education nationale avait indiqué que le taux de suivi de la grève à laquelle a appelé l'Intersyndicale autonome du secteur a atteint 8,27 % à l'échelle nationale en précisant que ce taux comprend les enseignants et les administratifs tandis que les syndicats protestataires ont estimé que le taux a été «large et plus qu'acceptable».

Mohamed Benali

• Sensibilisation en milieu scolaire sur l'importance des zones humides

Un programme de sensibilisation sur l'importance des zones humides destiné aux élèves des établissements scolaires, a été lancé, ce mercredi, dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la Conservation des forêts, a-t-on constaté. Cette initiative, organisée avec la collaboration de la Direction de l'éducation, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des zones humides, célébrée annuellement le 2 février a précisé, le chargé de l'information et de la communication des services des forêts, Ali Zegrou. L'opération dont le coup d'envoi a été donné depuis l'école primaire Omar-El Mokhtar dans la commune d'Aïn Smara (15 km au sud-ouest de Constantine),

ciblera plus de 500 élèves répartis sur 11 établissements scolaires, tous cycles scolaires confondus, selon le même responsable. La campagne d'information qui se poursuivra jusqu'au 3 février prochain est l'occasion de définir pour les élèves le terme des zones humides, leurs rôle dans la préservation de l'équilibre écologique et la protection contre l'érosion du sol, a souligné la même source, notant que l'école primaire Leïla- Benzekeri de la commune d'El Khroub, le collège Houcine-Khoudja (Ouled Rahmoune) et le lycée Abderrezak-Boukhari (Didouche-Mourad) figurent parmi les établissements qui sont au programme. Une équipe d'agents et techniciens forestiers a été mobili-

sée pour garantir la réussite de ces cours théoriques a-t-on noté soulignant qu'au programme de ces rencontres avec les élèves la présentation des zones humides comme «une ressource naturelle dont l'intérêt scientifique, économique et esthétique est indéniable», et une invitation aux scolarisés de poser autant de questions que possible sur ces zones Les élèves sont également conviés à une sortie sur terrain aux lacs de la réserve biologique de Djebel Ouahch (500 ha) pour un cours pratique sur les zones humides et assisteront à une opération de recensement des oiseaux.

Mohamed Benali

Mila

Les terres irriguées en augmentation significative



La superficie des terres agricoles irriguées dans la wilaya de Mila, est passée de 11 500 ha en 2017 à plus de 18 000 ha l'année suivante, a indiqué, dimanche, le directeur par intérim des

ressources en eau, Zaki Bencheikh El Hocine. Ce responsable a révélé que cette extension «remarquable» des surfaces irriguées au titre de la précédente saison agricole, à la faveur de l'exploitation des eaux des barrages de Beni Haroun et Grouz en plus de certains cours d'eau a profité à l'arboriculture et aux cultures maraîchères et céréalières. L'utilisation de l'irrigation d'appoint des céréales durant la campagne 2018 a bénéficié à 2770 ha, a déclaré la même source, soulignant les effets positifs de ce système sur l'augmentation des récoltes, mais aussi sur la production de l'ail. Par ailleurs, la levée du gel sur les projets de 80 forages agricoles, la mise en service de la première tranche du périmètre agricole à Tleghma sur une surface de 301 ha ainsi que la réalisation d'une nouvelle retenue collinaire dans la commune de Derradji-Bouslah, d'une capacité de stockage de 200 000 m³, sont autant de facteurs ayant concouru à l'extension des surfaces irriguées dans la wilaya de Mila. La superficie des terres irriguées est susceptible d'augmenter fortement cette année à la faveur de la mise en service des deux tranches restantes du périmètre agricole sur plus de 4100 ha, et des multiples facilités octroyées par les autorités de la wilaya en matière de forage agricole, a conclu Bencheikh El Hocine.

Guelma

Accident mortel à Oued Fragha

Quatre personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans une collision entre un camion-citerne et une voiture touristique survenue, mardi soir, à la sortie de la commune d'Oued Fragha (extrême est de la wilaya de Guelma), a-t-on appris, ce mercredi, de la cellule de communication de la Protection civile. Les services de la Protection civile ont révélé que l'accident s'est produit près de la station-service se trouvant sur la RN 16, indiquant que les corps des quatre victimes ont été transférés à la morgue de l'établissement hospitalier de Bouchegouf. La même source a également fait savoir que les quatre victimes, âgées entre 35 et 39 ans, se trouvaient toutes à bord du véhicule touristique.

L'accident a également fait deux blessés, âges de 39 et 40 ans, qui ont été évacués par un particulier vers l'hôpital de Bouchegouf, avant l'arrivée des secours. Ces deux personnes ont par la suite été transférées vers l'hôpital Ibn Roch d'Annaba, a-t-on ajouté. Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances de ce drame.

M'sila

L'internet à très haut débit pour 12 sites urbains

L'accès à Internet à très haut débit via la fibre optique est opérationnel dans 12 sites urbains de la ville de M'sila, a indiqué, ce mercredi, le chargé de l'information et de la communication de la direction d'Algérie Télécom, Abdelhakim Baâdji.

Cette nouvelle technologie d'internet couvre un total de 17 000 abonnés, a précisé le responsable, ajoutant que le recours à ce nouveau mode de connexion assure aux abonnés de bénéficier du service du téléphone et d'internet «de manière stable et sans coupures, en raison de son débit très élevé pouvant aller jusqu'à 100 méga». Ce haut débit permet de répondre aux attentes des abonnés, de proposer une meilleure qualité de service et d'accompagner les nouveautés du monde de la technologie et des communication conformément à la stratégie d'Algérie Télécom visant le raccordement à la fibre optique de l'ensemble des habitations du pays, la fourniture du service Internet haut débit et du téléphone fixe de qualité, a-t-on ajouté. L'accès des 12 sites urbains du chef-lieu de wilaya à l'internet haut débit a été précédé par une première opération similaire, lancée en septembre dernier, ayant ciblé 18 sites urbains de la commune de Bou Saâda.

S. R.

Oran

Formation de 30 cadres en matière des Droits de l'Homme et des libertés publiques

Quelque 30 cadres de la Sûreté nationale relevant des services de la Police de l'Ouest seront formés, durant la période allant de 2019 à 2021, dans le domaine des Droits de l'Homme et des libertés publiques a-t-on appris, avant-hier, auprès des services de l'Inspection régionale de la police de l'Ouest.

Lors de la présentation du bilan d'activités de ce corps de sécurité de l'exercice 2018, il a été annoncé, la prochaine signature d'une convention entre l'Inspection régionale de la police de l'Ouest et le rectorat de l'université d'Oran 2 Ahmed-Ben Bella pour l'ouverture d'un master pour l'obtention d'une formation supérieure dans le domaine des Droits de l'Homme et des libertés publiques. Cette initiative s'inscrit dans le sillage de la garantie et du renforcement de la promotion des Droits de l'Homme et des libertés publiques ainsi que leur consécration, sujets se trouvant au cœur des intérêts de la DGSN, a signalé la même source, précisant que cette décision vient en complément des efforts consentis par le commandement de la Sûreté nationale pour l'humanisation de traitement des personnes dans les différentes activités liées à l'ordre public, à la lutte contre la criminalité et à la prévention.

Il a été rappelé à cette occasion des mesures prises par la DGSN, notamment, l'humanisation des conditions de mise en examen au siège des sûretés, soutenue par des caméras pour superviser en direct et en permanence la situation des prévenus, en particulier par les procureurs de la République compétents territorialement.

A noter qu'une expérience similaire portant sur une formation spécialisée de post-graduation a été assurée à l'université d'Oran au profit des cadres des services de la police de la région Ouest en sciences économiques et financières, en vue de renforcer leurs capacités à traiter des affaires relatives aux crimes économiques et financiers. Plusieurs activités préventives et répressives des services de la Police de la région ont été exposées et liées à l'ordre public, à la prévention des accidents de la circulation et à la Police judiciaire.

Selim Arbaoui



• «REVE Académie», nouveau projet favorisant l'insertion des jeunes

Un nouveau programme de formation intitulé «REVE Académie» a été mis en place à l'université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella au profit des jeunes lycéens, universitaires et porteurs de projets, a-t-on appris auprès de la coordinatrice de cette opération.

L'insertion des jeunes est l'objectif essentiel de cette initiative menée sous le slogan «Accéder à l'excellence», a précisé à la presse, Asmaa Bengueddach, expliquant que l'acronyme «REVE» est inspiré des grandes actions ciblées, à savoir «Réfléchir», «Etablir», «Vendre» et «Evoluer». Un

cycle d'ateliers thématiques est programmé tout au long de l'année universitaire en cours à l'effet de «doter les jeunes de compétences personnelles et techniques», a-t-elle signalé.

«Il s'agit d'aider les jeunes à acquérir les outils à même de consolider, à terme, leurs chances d'employabilité», a souligné Bengueddach, observant que le programme «REVE Académie» se distingue par ses actions en amont en faveur des lycéens. Cette initiative, intervenant en complément aux efforts de l'université dans le cadre de son rapproche-

ment avec le secteur économique, vise aussi à inculquer les compétences techniques dans l'entrepreneuriat et la création d'entreprise. «La mise en œuvre de ce programme a été précédée d'un atelier au profit des jeunes de 18 à 35 ans, animé en décembre dernier sous le thème «Comment être un entrepreneur de succès», a indiqué la coordinatrice. Le programme «REVE Académie» est mené dans le cadre du partenariat de l'université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella avec l'Agence universitaire de la francophonie.

Selim Arbaoui

• Promotion du théâtre interactif

Une convention sera prochainement signée entre le théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula et l'association «Santé Sidi El Houari» (SDH) pour promouvoir le théâtre interactif, a-t-on appris, auprès du président de cette association, Kamel Breksi. «L'association «SDH» s'est investie, depuis plus de 3 ans, dans ce genre théâtral particulier qui peut servir de support pour les actions de sensibilisation que nous menons», a souligné Breksi, ajoutant que cette convention offrira aux comédiens de l'association de «meilleures opportunités» pour se produire sur scène et aller à la rencontre du public. Des

dizaines de jeunes ont été formés par l'association, dont nombreux d'entre eux se produisent sur scène dans le cadre de différentes activités, notamment, celles qui concernent la sensibilisation sur des sujets très délicats, tels que le VIH, la violence contre les femmes et les enfants, et autres. Le théâtre interactif qui, invite des personnes parmi le public à incarner un rôle dans une situation précise, peut s'avérer comme un outil pédagogique pertinent, a souligné Breksi, notant que le fait de mettre une personne dans un rôle peut l'inciter à réfléchir sur certaines questions et même provoquer des déclics.

«La convention avec le TRO peut offrir des opportunités aux jeunes de l'association pour mettre en place des projets», relève le même responsable, ajoutant que ce genre est très prisé et très demandé par les jeunes. Outre, la promotion du théâtre interactif, la convention s'articule sur d'autres axes comme la contribution du théâtre au développement des activités des jeunes. «Grâce à cette convention, les comédiens de l'association peuvent compter sur le soutien du TRO pour le développement de certaines de leurs activités», a fait encore savoir le président de l'association «SDH».

Aïn Defla

Lancement prochain de 15 opérations de développement

Au total 15 opérations touchant divers aspects de développement seront lancés durant l'année 2019 au niveau de la commune de Bathia (80 km au sud d'Aïn Defla), a annoncé, ce mercredi, le wali, Azziz Benyoucef. Ces opérations pour lesquelles une enveloppe financière de 140 millions de dinars a été allouée et ont trait, notamment, aux secteurs de l'Énergie, des Ressources en eau, de l'Éducation nationale et des Travaux publics, a précisé le wali qui présidait une réunion consacrée à l'évaluation du plan d'action mis en place pour le développement de la daïra de Bathia qui chapeaute les communes de Belaâs, Hassania et Bathia. Cette nouvelle enveloppe vient s'ajouter à 1,2 milliard de dinars, octroyés à la commune au titre de l'exercice 2018, afin de concrétiser 47 opérations de développement socio-économiques, a précisé le wali, observant qu'à la faveur de cette rallonge, le montant total attribué à la com-

mune s'élève à 1,16 milliard de dinars. Evoquant les autres communes de la daïra de Bathia, Aziz Benyoucef a fait savoir qu'au titre de l'exercice 2018, la commune de Belaâs a bénéficié de 700 millions de dinars pour le lancement de 44 opérations de développement, au moment où El Hassania a, elle, reçu, le montant de 620 millions de dinars pour la concrétisation de 43 actions du même genre. S'adressant aux élus des trois communes en question, le wali leur a expliqué que la concrétisation des projets lancés n'incombe pas aux seuls directeurs de l'exécutif, mais nécessite la mobilisation de tous les membres de l'APC. «Il est on ne peut plus légitime que les citoyens de ces trois communes, au cachet rural, aspirent à voir la dynamique de développement atteindre sa vitesse de croisière et leur cadre de vie amélioré», a observé le chef de l'exécutif, relevant qu'en sus des enveloppes financières nécessaires à la concrétisation des projets de développement, la

mobilisation et l'engagement des élus «doivent être sans faille». Il a, à cet effet, appelé les élus à «bannir les querelles intestines» et à mettre «l'intérêt du citoyen au-dessus de tout autre considération», réitérant la volonté de la wilaya à contribuer à tout ce qui est de nature à «galvaniser les choses et à accélérer la cadence d'exécution des projets». A la fin de son intervention, le wali d'Aïn Defla a évoqué la prochaine élection présidentielle, exhortant les P/APC à achever «dans les plus brefs délais» les préparatifs inhérents à ce rendez-vous, notamment, ce qui a trait à la réfection des établissements scolaires devant abriter le scrutin.

Le chef de la daïra de Bathia, les P/APC et les élus y opérant, les directeurs de l'exécutif et des représentants de la société civile ont pris part à la réunion consacrée à l'évaluation du plan d'action mis en place pour le développement de la daïra de Bathia abritée par la salle de réunion de la wilaya.

Programme de la famille productive

60 personnes en formation à Tlemcen

Quelque 60 personnes des zones rurales ont été formées dans la wilaya de Tlemcen dans différentes filières professionnelles dans le cadre du programme de la famille productive a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de l'action sociale de la wilaya. Il s'agit des spécialités d'apiculture, d'élevage ovin, d'aviculture, de couture, de fabrication de pâtes et gâteaux traditionnels, a souligné le chef du bureau de protection et de la promotion de la famille, de la femme et des personnes âgées de la DAS, Djellouli Zouaouia. La formation des bénéficiaires, des deux sexes, organisée en collaboration avec la Chambre de l'artisanat et des métiers de Tlemcen et l'association «Izdihar» pour le développement de la femme productive, a été couronnée par la remise de certificats de qualification, leur permettant de bénéficier du soutien du programme de la famille productive, lancé par le ministère de tutelle. Il est prévu le lancement du soutien de ces personnes, porteuses de projets dans les créneaux cités, à partir de la fin du 1^{er} trimestre 2019. Les bénéficiaires recevront les équipements et les moyens requis pour lancer leurs microprojets et leur suivi par des cellules de proximité de solidarité. Une aide de 50.000 DA est accordée à ces personnes formées par la DAS de Tlemcen, selon Djellouli, qui a souligné que les bénéficiaires désirant acquérir d'autres matériels pour élargir leurs projets doivent se diriger vers l'Angem pour bénéficier de crédits supplémentaires. Ce programme vise à améliorer le revenu des familles des zones rurales, à lutter contre la pauvreté et la marginalisation et à encourager les sans-revenus ou ceux ayant des revenus bas de créer des projets en les incitant à faire preuve d'initiative.

Tindouf

Baisse de la criminalité et des accidents de la circulation en 2018

Les crimes et les accidents de la circulation ont nettement reculé l'année dernière par rapport à 2017, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Gendarmerie nationale.

S'exprimant lors d'un point de presse, le commandant du groupement territorial de la gendarmerie, Kamel Meradi, a indiqué que le phénomène de la contrebande a connu une baisse «remarquable» en 2018 par rapport à 2017, suite aux renseignements efficaces et le bon déploiement des unités des gardes-frontières sur la bande frontalière, appuyées par celles de l'Armée nationale populaire. Il a relevé durant l'année dernière 29 affaires liées à la contrebande, impliquant 35 individus, contre un total de 51 affaires et l'arrestation de 58 personnes impliquées en 2017. Le bilan note un recul sensible de l'immigration clandestine, grâce aux opérations menées par les unités de la GN en coordination avec les services de la Sureté nationale. Par ailleurs, une affaire, portant sur la falsification de billets de banque de la monnaie nationale, a été traitée. L'opération d'investigation a conduit à l'arrestation et l'incarcération de 3 mis en cause et la saisie de billets de banque falsifiés ainsi que d'un véhicule touristique. La même source a fait état, outre le traitement d'une affaire liée au vol de cuivre (40 tuyaux de gaz de ville) d'un chantier de construction non surveillé, dont la marchandise a été récupérée, de la saisie de 25 kg de drogue, l'arrestation de 4 individus et le traitement de 2 affaires relatives à l'infraction liée à la réglementation du change et du mouvement de capitaux de et vers l'étranger, impliquant 2 ressortissants de



nationalités étrangères. S'agissant du maintien de l'ordre public, les services de la gendarmerie ont relevé, l'année dernière, une baisse des cas d'atteinte à l'ordre public, due à l'efficacité des renseignements et de la prise en charge par les pouvoirs publics des préoccupations du citoyen. En dépit du recul du crime organisé à travers la wilaya de Tindouf, le groupement territorial de la gendarmerie mène des opérations de per-

quisitions communes, avec les services de la Sureté nationale, pour lutter contre les foyers du crime organisé. S'agissant des accidents de la circulation, les mêmes services ont atteint l'objectif tracé par le commandement portant sur la réduction de 22% des accidents de la circulation, avant de signaler que le facteur humain en demeure la cause principale, selon la même source.

Kadiro Frih

El Bayadh La neige entrave la circulation routière

Les chutes de neige survenues dans la nuit du mardi à mercredi, à travers la région d'El Bayadh, ont entraîné des difficultés dans la circulation, notamment sur la RN 47, dans son tronçon reliant les localités de Thénia et Laguermi (sud-est de la wilaya), a rapporté la direction de wilaya de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile, appuyés par d'autres secteurs, dont ceux de la Gendarmerie nationale, des travaux publics et des collectivités locales, ont effectué plusieurs interventions sur ce tronçon, long de 7 km, pour le déneigement de cette voie qui enregistre un trafic routier dense chaque jour. Ces services ont réussi à ouvrir le chemin grâce aux chasse-neiges mobilisés pour cette opération pour faciliter les déplacements des citoyens. Par ailleurs, les intempéries ont causé 2 accidents de la circulation, survenus, hier matin, dans la commune de Boualem, au niveau de la RN 47, suite au dérapage d'un véhicule. Aucune perte humaine n'a été déplorée. Un autre accident de la circulation a été enregistré au niveau de la RN 111, à proximité de l'aéroport d'El Bayadh, suite au renversement d'un véhicule causant 2 blessés, évacués en urgence vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de wilaya. La direction de la Protection civile mobilise toutes ses unités et éléments pour intervenir en cas de nécessité, notamment en cette période de grand froid.

Laghouat

Visite guidée pour les journalistes à la réserve générale des véhicules et engins du MDN

Une visite guidée pour les organes de presse nationale a été organisée, hier, à l'établissement ministériel de la réserve générale de véhicules et engins «Haouachi Larbi», à Laghouat, relevant de la 4^e Région militaire. Entrant dans le cadre du plan de communication 2018/2019 arrêté par le ministère de la Défense nationale (MDN), cette manifestation vise le raffermissement de la relation armée-nation, a indiqué le général Hafidh Bouaziz, commandant de l'Ecole d'application de la Défense contre avions (DCA) de Laghouat, dans une allocution d'ouverture prononcée au nom du commandant de la 4^e RM. Cette visite guidée s'assigne comme objectifs la transmission du message d'information mettant en exergue la noble mission de l'institution militaire et la consolidation des relations entre cette institution et la société, a-t-il ajouté. L'occasion a donné lieu à la projection d'un documentaire audiovisuel sur l'établissement ministériel de la réserve générale des véhicules et engins «Haouachi Larbi», ses diverses missions et activités, dont la réception des matériels, sous toutes ses formes, de la direction centrale de matériels, leur classement, conservation, maintenance et contrôle. L'établissement assure également la préservation des normes techniques d'entreposage, la préparation des matériels de combats et les matériels de la réserve générale avant d'être affectés aux unités de l'ANP, selon les explications fournies aux organes de presse nationale. Il s'agit, entre autres missions assurées par l'établissement, de l'intervention en cas de catastrophes naturelles à travers la mobilisation d'un détachement spécial pour intervenir les cas échéants. Les représentants de la presse nationale ont, à cette occasion, pris connaissance des structures de l'établissement militaire, à savoir ses ateliers de mécanique, d'électricité, de travaux communs, dont la menuiserie et la soudure, en plus des structures sociales, dont celles d'hébergement et de loisirs. Créé en 1998, l'établissement ministériel de la réserve générale des véhicules et engins de Laghouat, à caractère technique, relève de la Direction centrale du matériel au MDN.

— Ouargla —

Des mesures préventives prises pour faire face à la fièvre aphteuse

Une batterie de mesures préventives contre la fièvre aphteuse a été prise dans la wilaya d'Ouargla après le signalement de la perte de bêtes à travers différentes zones de la wilaya, a-t-on appris, hier, auprès de l'inspection vétérinaire de la wilaya. Ces mesures portent sur la mobilisation de 18 vétérinaires pour le contrôle des sites d'élevage et des étables, l'organisation de campagnes de sensibilisation d'envergure en direction des éleveurs leur prodiguant les consignes à suivre dont l'hygiène, la signalisation des symptômes de cette zoonose, la fermeture des marchés à bestiaux et l'interdiction de déplacements des cheptels à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya, a précisé l'inspecteur vétérinaire, El-Bouti Khemra. L'isolement des foyers de la pathologie animale, ainsi que l'interdiction de déplacement du cheptel et produits à risque de transmission de la maladie sans autorisation établie au préalable par les services vétérinaires, font partie des mesures préventives

préconisées. Une large campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse sera lancée par l'inspection vétérinaire après réception de 300 000 doses de vaccin à la fin du mois de février prochain, notamment au niveau des régions où ont été signalés les symptômes de cette maladie. Les services vétérinaires de la wilaya d'Ouargla ont fait état de la perte, depuis l'apparition de la maladie au début du mois de décembre dernier, de près de 710 petits ovins et caprins dans les régions de Taibet, El Hedjira et Remtha, alors qu'aucune perte d'animaux n'a été signalée parmi les cheptels bovin et camelin. Khemra a indiqué que les analyses des échantillons prélevés des foyers de la maladie confirment que les pertes enregistrées sont dues à la fièvre aphteuse et, à un degré moindre, à la peste des petits ruminants. La wilaya d'Ouargla recèle une richesse animale de plus de 300 000 ovins, 33 000 camélidés et 1200 bovidés.

Anissa Bahriz

• L'apiculture saharienne au centre d'une prochaine journée d'étude

L'apiculture saharienne est le thème d'une journée d'étude prévue le 29 janvier courant à Ouargla, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Cette rencontre, qu'abritera le siège de la Direction locale des services agricoles (DSA), a pour objectif de contribuer à promouvoir la pratique de l'apiculture saharienne dans la wilaya d'Ouargla, en mettant en exergue les techniques d'élevage et la production de produits mellifères locaux, ainsi que les opportunités qu'offre cette filière aux agriculteurs désireux d'investir dans ce segment, a-t-on souligné. Elle sera aussi une occasion d'expliquer aux jeunes intéressés par l'apiculture saharienne les mécanismes de financement assurés par les différents programmes de soutien et d'accompagnement technique, ainsi que les cycles de formations auxquels ils pourront avoir accès, a-t-on ajouté. Encadrée par des agronomes, professionnels et cadres

locaux du secteur, cette journée d'étude s'articulera, notamment, autour de l'amélioration des connaissances fondamentales de l'apiculture en milieu saharien, la prise en charge des ruches et la valorisation des produits de la ruche, selon la même source. Totalisant actuellement une vingtaine d'apiculteurs, dont des femmes, la wilaya d'Ouargla a enregistré, ces dernières années, des résultats jugés «encourageants» en matière de production de miel récolté à partir de différentes essences végétales, telles que le jujubier. Cette journée d'étude est organisée conjointement par la Ferme de démonstration et de production de semences (Fdsp) de Hassi Benabdallah, relevant de l'Institut technique de développement de l'agriculture (ItDas) de Biskra, la DSA et l'Association d'apiculture et d'aquaculture de la wilaya d'Ouargla.

A. B.

Android TV 8.0 arrive sur les téléviseurs Sony les plus récents

Les possesseurs de téléviseur Sony récent devraient aujourd'hui recevoir une mise à jour majeure d'Android TV. Le géant est connu pour proposer assez longtemps des mises à jour sur ses smartphones mais on ne peut pas franchement dire la même chose pour ses TV. Si Android 9 Pie est disponible depuis quelques mois, comme tout système d'exploitation, Android TV se met régulièrement à jour. Les téléviseurs qui reposent dessus se mettent donc eux aussi à jour. Sony accueille actuellement Android TV 8.0. Les possesseurs de téléviseur Sony récent devraient aujourd'hui recevoir une mise à



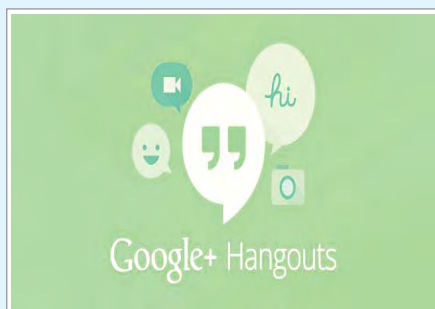
jour majeure d'Android TV. Le géant est connu pour proposer assez longtemps des mises à jour

sur ses smartphones mais on ne peut pas franchement dire la même chose pour ses TV. Si

Android 9 Pie est disponible depuis quelques mois, Sony vient tout juste de proposer Android Oreo pour ses téléviseurs. Sony déploie actuellement Android TV 8.0 sur 24 modèles de smart TV lancés entre 2016 et 2018. Les modèles compatibles incluent notamment les XBR-100Z9D, XBR-43X800E jusqu'au XBR-77A1E. Cette mise à jour majeure apporte de nouvelles fonctionnalités significatives en plus de nombreux correctifs. Le changelog mentionne notamment la résolution de problèmes de qualité d'image avec le Dolby Vision sur Netflix, la résolution d'un souci de scintillement en DTV 1080i et bien davantage.

Les performances de lecture sur Amazon Prime Vidéo sont quant à elles améliorées. Android TV 8.0 améliore aussi le menu d'accueil, le rendant plus ergonomique, le design du clavier et la fonction Recherche via Google Assistant. Le Picture-in-Picture est désormais disponible lorsque l'on est dans une application, pour pouvoir continuer de regarder ce que l'on veut en petite fenêtre tout en utilisant une application Android TV. Sony a tout juste démarré le déploiement de cette mise à jour over-the-air. Il faudra donc patienter encore quelques jours avant que vous ne la voyiez arriver sur votre téléviseur.

La fin de Hangouts Classic est amorcée



Les jours sont comptés pour Google Hangouts Classic, cela fait quelque temps que nous sommes au courant. Aujourd'hui, Google livre davantage de détails quant à cette disparition. Comme vous l'avez peut-être déjà entendu, un rapport de 2018 suggérait que Google souhaite mettre fin à Hangouts Classic, les fonctionnalités de la plateforme seraient fusionnées avec Hangouts Chat et Hangouts Meet, tous deux ayant été lancés comme les successeurs de Hangouts Classic pour les utilisateurs professionnels. Si vous vous demandiez quand ce basculement allait survenir, sachez que Google vient d'annoncer sur son site que cette fusion s'opérerait avant la fin de cette année. Selon Google, la version classique de Hangouts disparaîtrait officiellement en octobre 2019 et tous les utilisateurs restants seraient basculés vers Chat. Cela étant dit, la transition ne sera pas aussi soudaine. Google donnera aux administrateurs et aux utilisateurs le temps de se préparer. Tout commencera en avril prochain. Des modifications seront apportées et demanderont aux administrateurs de prendre certaines décisions. Ensuite, entre avril et septembre 2019, les fonctionnalités de Hangouts Classic seront portées sur Chat. Ce n'est qu'à partir d'octobre 2019 que le processus de disparition sera enclenché. À noter, cela impactera les utilisateurs de Google G Suite, autrement dit les utilisateurs professionnels. Pour les particuliers qui utilisent encore Hangouts, cette transition aura elle aussi lieu, mais plus tard, une fois la migration des abonnés G Suite effectuée. Pour ce cas de figure, aucune date n'a été donnée, mais Google communiquera plus tard sur le sujet.

Sony : le nouveau studio de San Diego recrute James Martinchek

La structure secrète fondée par Sony Interactive Entertainment se renforce avec un ancien membre de l'équipe de développement du studio américain Rockstar Games. Ouvert en avril 2018 dans la plus grande discrétion avec Quentin Cobb (ancien game designer chez Naughty Dog et Daybreak Game Company) à sa tête, le nouveau studio du constructeur nippon Sony n'a été officialisé qu'en début de cette nouvelle année sans avoir pour autant de nom (rien à voir avec SIE San Diego Studio). Ce dernier a pour mission de produire un jeu d'action / aventure à la 3^e personne (exclusivité PS4 voire PS5) en collaboration avec Visual Arts Service Group (VASG, spécialiste de la motion capture et la conception de cinématiques) et un autre studio

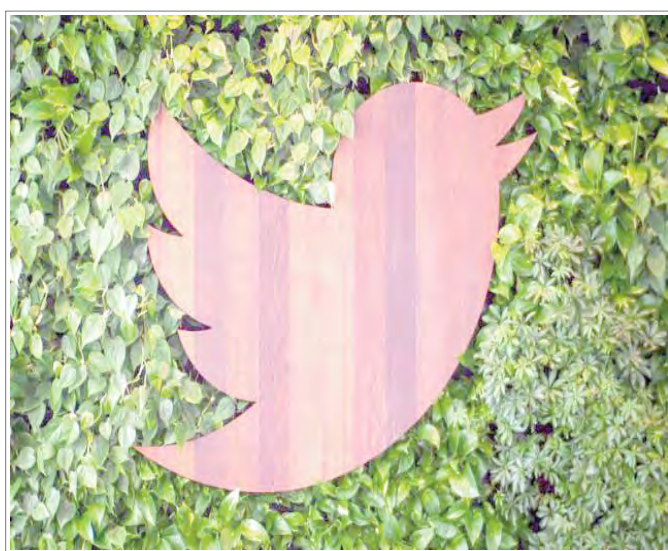
first party, dont le nom n'a pas filtré, de la société japonaise. Le senior game designer Quentin Cobb a récemment annoncé la venue de James Martinchek dans l'équipe de ce nouveau studio de développement en tant que le lead animator. Avant de rejoindre Rockstar Games en 2015 pour travailler sur Red Dead Redemption 2, l'homme était passé par Jim Henson Creature Shop et inXile Entertainment puis Naughty Dog (The Last of Us, Uncharted 4). Contrairement à Microsoft qui a du retard à rattrapé en s'offrant plusieurs studios, Sony devrait prochainement ouvrir de nouveaux studios comme celui de San Diego. Certaines rumeurs parlaient de la création d'une nouvelle division au sein de Naughty Dog ou encore



d'un «rachat» officiel de Quantic Dream (la société parisienne a pratiquement toujours produit des licences

exclusivement pour les consoles de Sony, tout en restant «indépendante») afin de créer une filiale.

Twitter teste un nouveau design pour son site



Twitter fait très régulièrement évoluer sa plateforme, en lui ajoutant des fonctionnalités ou

en modifiant ça et là son design. Le service teste actuellement un nouveau

design. Si vous trouviez le design actuel de Twitter quelque peu confus et désordonné, vous pourriez être intéressé(e) de savoir que la plateforme vient d'annoncer le déploiement d'un site repensé. Cependant, il ne s'agit pour l'heure que d'un test, tous les utilisateurs n'ont pas l'option pour tester ce nouveau design. Twitter cherche très certainement à obtenir des retours pour déterminer si oui ou non un déploiement global peut être envisagé. Ce n'est pas la 1^{re} fois que Twitter annonce de la sorte un redesign, mais cette fois, il semblerait que la plateforme soit très proche de le déployer pour tous. Ce nouveau design rendra la navigation sur le site plus simple, les utilisateurs pourront utiliser les raccourcis

clavier pour s'y déplacer et pour exécuter certaines tâches, offrant un gain de temps par rapport à une utilisation à la souris. Parmi les autres modifications, on citera, notamment, un bouton dédié aux emoji ou une amélioration de la section des tendances. Pour l'heure, très rares sont, semble-t-il, les utilisateurs à pouvoir opter pour cette nouvelle version. Si vous voyez l'option, vous faites partie des chanceux, sinon, pas d'inquiétude, vous pourrez en profiter lorsque Twitter décidera que le moment est venu de le déployer à grande échelle. Vous pouvez en tout cas regarder la petite vidéo ci-dessous pour vous faire une idée des changements en question.

Le Honor View 20 officialisé et disponible dès maintenant

Honor revient frapper encore plus fort avec le Honor View 20, héritier du Honor View10 avec l'ensemble des caractéristiques revues à la hausse. Un processeur épaulé par l'intelligence artificielle pour séduire encore plus de monde tout en conservant un tarif deux fois moins élevé que les flagships des grands fabricants (Samsung, Apple), Honor sort le grand jeu avec une caméra de 48 mégapixels, batterie de 4000 mAh et processeur Kirin 980 au menu de ce téléphone lancé à 549 €. Une Honor

Watch est offerte pour tout achat jusqu'au 31 janvier.

Un processeur épaulé par l'intelligence artificielle

Pour séduire encore plus de monde tout en conservant un tarif deux fois moins élevé que les flagships des grands fabricants (Samsung, Apple), Honor sort le grand jeu avec le View 20. Le smartphone dispose d'un écran 6.4 Full HD+ offrant une résolution de 2310 x 1080 pixels soit une

densité de 398 ppi, le tout prenant place dans un châssis en aluminium et pesant 180 gr. Sous le capot, on trouve un chipset HiSilicon Kirin 980, un processeur Octo-Core et un GPU Mali-G76 MP10, le dernier cri en la matière. Le tout est épaulé par 6 Go de RAM, tandis que le stockage se porte à 128 Go (une version 8 Go RAM/256 Go est également de mise). Forcément à la pointe, le View 20 embarque un lecteur d'empreintes digitales et la reconnaissance faciale, toutes deux intégrées au sein d'Android Pie (9.0) avec

l'interface logicielle Magic UI 2. Du côté des capteurs photo-véo, on trouve à l'arrière une caméra de 48 MP (f/1.8) capable de filmer en 4K à 30 images par seconde ; une fonction caméra 3D baptisée Time Of Flight fait également son entrée. À l'avant, c'est une caméra de 25 MP qui prend place, de quoi faire de sublimes selfies. Le téléphone est doté d'une batterie Li-Po de 4000 mAh avec la recharge rapide SuperCharge qui passe par le port USB-C. Avec tout téléphone, Honor inclut une coque transparente dans la boîte.

Intoxications au paracétamol et surdosage

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont ainsi débattus pendant des années et continuent encore aujourd'hui face au fléau que représentent les surconsommations involontaires et les overdoses volontaires du paracétamol. Selon des données récentes de la Food and Drug Administration (FDA), on recense ainsi chaque année 100 000 cas d'intoxication au paracétamol, dont 450 mortelles. L'une des différences majeures entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'une part et l'Algérie d'autre part, concerne le mode de distribution du paracétamol. En accès totalement libre dans les premiers états, il ne peut être délivré qu'en officine chez nous. Plusieurs études ont déjà mis en évidence combien cette restriction de l'accès associée à des conditionnements permettant d'éviter une dose supérieure à 8 gr par boîte constituaient des gardes fous efficaces. Un nouvel exemple vient de le confirmer. En 2009, la Suède, suivant la voie de nombreux autres pays, décidait d'autoriser la vente de plusieurs médicaments sans prescription, dont le paracétamol, en dehors des pharmacies. Bureaux de tabac, stations-services et petits supermarchés ont donc été

autorisés à proposer ces produits. Ceux qui à l'époque s'inquiétaient dans le royaume des conséquences délétères d'une mesure présentée comme prometteuse d'un meilleur accès aux soins (dans un pays où l'on ne compte que 12 pharmaciens pour 100 000 habitants) ont bientôt vu leurs craintes confirmées. Entre 2009 et 2013, le nombre d'appels au Centre d'information antipoison a, en effet, augmenté de 36 %. Par ailleurs, le nombre d'hospitalisations pour surdosage de paracétamol a plus que doublé par rapport à la période précédente à la fin du monopole des pharmacies. Des données qui sont en lien direct avec une très forte augmentation des ventes de paracétamol, qui a atteint 60 % dans les commerces non officinaux contre 7 % dans les pharmacies. Face à cette situation, les autorités suédoises ont décidé de revenir sur la vente libre de cette substance. Depuis le 1^{er} mars 2015, elle n'a été plus commercialisée en dehors des officines. «L'objectif est de limiter l'accessibilité et les achats compulsifs» a expliqué le directeur de l'autorité du médicament, Anders Carlsten. Cette mesure édifiante sera sans doute lue comme une nouvelle



confirmation des dangers de la libéralisation du marché du médicament. Mais chez les partisans d'une telle évolution, des arguments devraient être trouvés pour ne pas faire de la Suède un contre exemple, comme l'absence de personnel pharmaceutique dans les espaces

où la vente des médicaments est autorisée. En Suède, d'ailleurs, le choix de l'Autorité du médicament est l'objet de contestations et beaucoup ont estimé qu'une meilleure information des patients et des vendeurs serait préférable afin de ne pas limiter l'accès à ce traitement.

L'eczéma, une pathologie fréquente chez bébé



La dermatite atopique, ou eczéma atopique, est une maladie de la peau qui survient sur un terrain prédisposé aux allergies et provoque des symptômes pouvant être particulièrement pénibles pour le bébé. Son évolution se fait par poussées. Celles-ci peuvent régresser spontanément puis ressurgir.

Les symptômes d'un eczéma chez le bébé sont assez souvent typiques et faciles à reconnaître

Sa peau, devient sèche, rouge et forme, par endroits, des plaques rugueuses, qui peuvent devenir suintantes à terme. L'eczéma n'est absolument pas une maladie

contagieuse. Les zones les plus touchées sont le visage (joues, front, menton). Et le corps (bras, dos, l'intérieur des genoux, des coudes, les plis).

Quelles sont les causes de l'eczéma ?

Certains médecins accusent la diversification alimentaire précoce (avant 6 mois) comme responsable de cette maladie de peau. Effectivement, si vous êtes sensible aux allergènes, il vous faut être très prudent lors de l'introduction de certains aliments dans les plats de votre enfant, et ceci dès le début de la diversification. Beaucoup de médecins s'accordent à privilégier l'allaitement, car il diminuerait les risques d'introduction d'allergènes, et donc d'eczéma. Si vous allaitez, continuez à le faire tout en prenant soin de ne pas vous alimenter avec des produits hautement allergisants,

comme les fruits à coque (noix, noisettes, noix de cajou, pistaches, etc.), mais également des fruits exotiques, comme le kiwi.

Conseils pratiques au quotidien

Evitez la moquette au sol, évitez la présence d'animaux domestiques chez vous. Aérez les pièces au maximum. Le ménage et le dépoussiérage doivent être réalisés à des intervalles réguliers car les acariens, entre autres, responsables d'un grand nombre d'allergies. Lavez régulièrement vos couettes et vos draps à 40°C. Rincez bien le linge. Les vêtements doivent être en coton et surtout pas de tissu synthétique qui peut irriter la peau et donc favoriser une poussée d'eczéma. Choisissez de préférence des vêtements amples et évitez de trop couvrir votre enfant qui est sensible à sa propre transpiration responsable de démangeaisons. N'attendez pas

que sa couche soit pleine pour la changer, l'humidité et la macération aggravent l'eczéma. Avec l'accord de votre médecin, utilisez des pains dermatologiques. Aux bains quotidiens et longs, préférez les douches rapides. En effet, l'eau, toujours calcaire, a tendance à dessécher la peau. Si vous souhaitez toutefois donner le bain, l'eau ne devra pas dépasser les 36° C. Utilisez toujours une serviette douce et sèche pour essuyer la peau. Si les lésions sont douloureuses au frottement, séchez par petits à-coups en tamponnant, sans appuyer ou frotter. Sur certain. Hydratez bien la peau avec une crème ou une lotion hydratante, sans parfum, ni conservateur pour éviter de rajouter des allergènes susceptibles d'augmenter l'eczéma. Demandez conseils à votre médecin pour le meilleur choix des produits d'hygiène. Evitez les lingettes.

Que contient l'ail ?

L'ail constitue une excellente source de vitamines du groupe B, minéraux et oligo-éléments. Si on le consomme généralement en petite quantité, le bulbe de cette plante potagère offre de bonnes concentrations en substances bénéfiques à la santé. Comme l'ail et l'oignon, il contient, notamment, des composés sulfurés dotés d'effets protecteurs vis-à-vis des cancers. L'ail ne comprend qu'environ 60 % d'eau, contre 90 % en moyenne pour la plupart des légumes frais. Il doit l'essentiel de son apport énergétique à ses glucides, composés d'une majorité de fructosanes, des glucides complexes dérivés du fructose. Ses protéines, relativement abondantes, affichent une concentration particulière en acides aminés soufrés (cystéine, méthionine). L'ail est très riche en vitamine B6. Il apporte également d'autres vitamines du groupe B (excepté la vitamine B12, absente des végétaux) et de la vitamine C. Il contient aussi de petites quantités de bêta-carotène (provitamine A), de vitamine K et de vitamine E anti-oxydante (tocophérols). Il renferme différents composés antioxydants, notamment, des flavonoïdes et des polyphénols. Comme les autres membres de la famille des liliacées (oignon, échalote, poireau), il comporte des composés sulfurés (contenant un ou plusieurs atomes de soufre) qui se forment lorsque l'ail est coupé. Responsables de son odeur et de sa saveur, ils seraient également dotés d'effets protecteurs sur la santé. Il offre une richesse exceptionnelle en minéraux et oligo-éléments, notamment, en calcium, en phosphore, fer et sélénium. Ses fibres sont relativement abondantes : plus de 2 gr aux 100 gr. Elles sont composées de pectines, de substances mucilagineuses, de celluloses et d'hémicelluloses.



En plus d'un brossage régulier, le détartrage est préconisé, en voici les raisons

Prendre soin de sa bouche est la seule alternative si l'on veut garder de bonnes dents et un joli sourire toute sa vie.

Saviez-vous que la plaque dentaire attaque le parodonte ?

Le parodonte c'est l'ensemble des tissus qui entourent la dent et qui la maintiennent en place. Objet d'attaques bactériennes, voire de virus ou de levures. En excès ou lorsque les germes sont particulièrement virulents, ils peuvent être à l'origine de maladies dites parodontales. Dans la bouche, les bactéries s'enveloppent dans une sorte de matrice faite de protéines, ce qui leur confère une résistance très importante et, notamment, aux antiseptiques et aux antibiotiques qui n'arrivent plus à les atteindre pour les détruire. Cette organisation en biofilm permet donc aux bactéries de survivre dans des milieux très hostiles, comme dans celui qui règne dans notre bouche. C'est la plaque dentaire.

Les bactéries et autres germes peuvent induire des inflammations se traduisant par :

Une rougeur des gencives, des saignements (spontanés ou provoqués par le brossage), un gonflement des gencives, des picotements, des douleurs. L'inflammation peut détruire plus ou moins partiellement le parodonte et mettre en péril l'attache des dents en cas d'atteinte de l'os. Enfin, des poches peuvent apparaître sur le parodonte, résultat d'un décollement de la gencive qui n'adhère plus sur la dent et qui constitue un réceptacle idéal pour les microbes. C'est le saignement de la gencive lors du brossage qui doit alerter et amener à consulter rapidement un dentiste.

Quelles stratégies adopter ?

Le brossage régulier et soigné des dents. Plusieurs fois par jour, après les repas, idéalement durant 2 minutes, précédé d'un nettoyage inter-dentaire. Le détartrage et le surfaçage par le dentiste qui permet une élimination quasi-totale des bactéries et des autres germes.

Quels sont les facteurs qui augmentent la plaque dentaire ?

Le tabac, La consommation d'alcool, Le stress, Le diabète, Les maladies cardiovasculaires, L'obésité, L'arthrite rhumatoïde, L'hérédité, L'atteinte des défenses immunitaires. Les parodontites peuvent aussi retentir sur l'état de santé général et être à l'origine de certaines pathologies car l'inflammation locale peut s'étendre, voire devenir générale : maladie cardiovasculaire, diabète, conséquence sur la grossesse.

Culture

Octroi de plus de 10 000 cartes professionnelles de l'artiste à travers le pays

Au total, 10 293 cartes professionnelles de l'artiste ont été octroyées, à ce jour, au profit des artistes à travers le pays, a indiqué à Biskra, le président du Conseil national des arts et des lettres, Abdelkader Bendaâmache.

Présidant une rencontre de sensibilisation au profit des artistes, dans la capitale des Ziban, ce même responsable a précisé mardi que le bureau de ce conseil a recueilli plus de 13 000 nouveaux dossiers relatif à l'attribution de la carte professionnelle de l'artiste faisant actuellement l'objet d'une enquête de recensement des artistes susceptibles d'en bénéficier, soulignant que certains dossiers nécessitent que leurs propriétaires régularisent leur situation. Il a ajouté que son organisme avait été créé principalement pour garantir une reconnaissance de l'artiste et considérer que son activité s'inscrit dans le cadre d'un métier et non d'un loisir, soulignant que cette carte lui permettra notamment, conformément à la loi, de bénéficier des avantages de la sécurité sociale. Dans ce contexte, Bendaâmache a indiqué que le métier d'artiste a été inclus dans la nomenclature nationale des métiers et des emplois, avec la possibilité pour les détenteurs de la carte professionnelle de l'artiste d'être recrutés. Il a également souligné que

des efforts sont en cours pour réglementer les relations de travail liant l'employeur à l'artiste afin de garantir ses droits physiques et moraux et définir les droits et les devoirs inhérents à ce métier au même titre que les autres professions. Au cours des débats portant sur les modalités relatives à l'obtention de la carte professionnelle de l'artiste et sur les missions du conseil national des arts et des lettres, Bendaâmache a précisé que cet organisme concède de la légitimité à l'artiste en reconnaissant son activité comme un métier qui n'a rien à voir avec la production artistique relevant des prérogatives de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). A noter que cette rencontre, abritée par la salle de la littérature et de la pensée de la capitale des Ziban et s'inscrivant dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation en direction des artistes, a été organisée en coordination avec le Conseil national des arts et des lettres et la Direction de la culture de la wilaya de Biskra.

Benadel M.



Le «grand débat national» en France

Les crimes contre l'humanité commis par l'armée française en Algérie s'y invitent



L'anticolonialiste et ancien combattant de la Guerre de Libération nationale, Henri Pouillot

Les crimes contre l'humanité commis par l'armée française durant la colonisation de l'Algérie se sont invités dans le «grand débat national» lancé par le Président Emmanuel Macron dans le but de résoudre la crise sociale devenue, depuis quelques semaines, politique.

Le Président Macron a invité les Français à débattre toutes les questions «sans tabou», rappelle-t-on, afin de trouver une issue à la crise née du ras-le-bol fiscal et de la dégradation du pouvoir d'achat. C'est dans ce cadre que l'anticolonialiste Henri Pouillot a saisi l'opportunité du débat pour adresser une lettre au chef d'Etat français, en tant que témoin de la Guerre de Libération nationale, publiée, jeudi, sur son blog. «Témoin de la Guerre de Libération de l'Algérie comme appelé, affecté à la Villa Sésini (de juin 1961

à mars 1962), j'ai eu l'occasion de constater de très nombreuses exactions commises dans cette période par l'armée française (en particulier la torture), des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre, des crimes d'état commis au nom de la France», a écrit ce militant pour la reconnaissance de ces crimes par la France officielle, rappelant qu'il y a trois mois, «vous avez enfin, au nom de la France, condamné le système institutionnalisé de la torture dans cette période» dans l'affaire Maurice Audin.

Henri Pouillot a indiqué que sur ces séquelles de cette Guerre de Libération de l'Algérie «notre génération d'anciens combattants a un impérieux besoin que les crimes contre l'humanité (tortures, viols, crevettes Bigeard, corvées de bois, camps d'internements -pudiquement appelés alors

camps de regroupement-, essais nucléaires), crimes de guerre (les 600 à 800 villages rasés au napalm, l'utilisation du gaz VX et Sarin...), crimes d'Etat (les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata en mai 1945, massacres du 17 octobre 1961 à Paris, 8 février 1962 au Métro Charonne à Paris...), commis au nom de la France soient reconnus comme tels et condamnés et qu'ils ne soient plus considérés comme en ayant été les responsables de leur exécution». «Quelle crédibilité la France peut-elle avoir au plan international pour donner des leçons de Droits de l'Homme tant qu'elle n'a, ni reconnu ni condamné, ces pratiques», s'est-il interrogé, lui rappelant son intervention devant la rédaction de Médiapart, le 5 mai 2017, lorsqu'il avait déclaré qu'il prendra des «actes forts sur cette période de notre histoire».

Projet du musée Matoub Lounes

Les effets personnels du chanteur et poète, un legs pour la communauté

Les effets personnels du défunt chanteur et poète Matoub Lounes (1956/1998) sont un legs à la communauté et leur place est au musée qui sera créé et dédié à sa mémoire, a indiqué, mardi, à Tizi-Ouzou la présidente de la Fondation qui porte son nom. Malika Matoub, également sœur de Lounes, qui a animé une conférence à la maison de la culture Mouloud-Mammeri à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du Rebelle, né le 24 janvier 1956 à Tourirt-Moussa (Beni Douala), a souligné que le projet d'un musée vise à préserver la mémoire et l'œuvre de Lounes Matoub.

«Ses effets personnels, dont ses instruments de musique, sa voiture où il a été assassiné le 25 juin 1998 par un groupe terroriste, ses vêtements et autres effets personnels, y seront conservés car ils appartiennent à la mémoire collective», a-t-elle relevé. «Le legs ne peut en aucun cas faire l'objet d'un quelconque partage dans le cadre de l'héritage au risque de le voir au fil des générations se disperser entre héritiers et se perdre», a-t-elle insisté, rappelant que son frère disait lui-même dans une de ses chansons «mon bien appartiendra à la communauté». L'intervenante, qui a présenté le

bilan de 20 ans d'existence de la fondation Matoub Lounes, a cité, entre autres grands projets menés par cette structure, parallèlement aux démarches pour la réouverture du dossier de l'assassinat de son frère, celui de la réalisation d'un musée privé qui sera géré par la fondation et dont l'autorisation de sa création a été accordée par la Présidence de la République.

La gestion de ce musée qui appartient à la fondation sera totalement assurée par la fondation. Cette structure, une bâtisse de 350 m² sur 4 niveaux qui sera réalisée à proximité de la maison de Lounes, sur un site qui est séparé de cette habitation par une piste, «permettra de garantir une meilleure conservation des biens de Lounes pour les transmettre aux générations futures», a-t-elle expliqué.

Actuellement, la fondation poursuit ses démarches auprès de services concernés pour obtenir la cession du terrain qui appartient au secteur de l'éducation, l'étude de réalisation de ce projet confié à un bureau d'étude choisi par la fondation et à des experts du ministère de la Culture qui apportent leur concours pour que la structure soit réalisée selon les normes qui régissent les musées, est



presque achevée, et il ne reste que quelques réserves à lever pour passer au volet génie civil, a indiqué, Medrouk Nourredine, membre de la fondation présent à cette conférence qui a fait savoir que l'étude du sol sera entamée la semaine prochaine. Abordant les futurs projets de la fondation, Malika Matoub a annoncé la création d'une école de musique. «Des prospections de terrain pouvant recevoir cette école sont en cours et nous sommes en discussion avec la

commune d'Ath Aïssi, pour voir la possibilité de l'implanter dans cette localité», a-t-elle dit. Elle également révéla la création, à partir de l'année prochaine, d'une bourse Matoub Lounes au profit des universitaires pour encourager les recherches académiques sur l'œuvre du Rebelle, a-t-elle expliqué. Sur un autre volet, Malika Matoub a dénoncé certains éditeurs, contre qui la fondation est en justice pour avoir «triché sur les droits d'auteurs» et les manipulations qui ciblent les actions de la Fondation.

ONCI Nomination d'un nouveau directeur

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a nommé, mardi, Mourad Ouadahi, au poste de directeur général de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), en remplacement de Lakhdar Bentorki qui occupait ce poste depuis plus de 20 ans, a indiqué un communiqué du ministère. Agé de 48 ans, Ouadahi était, avant cette nomination, directeur de la Chaîne de radio «Jil FM». A cet effet, Mihoubi a indiqué que la nomination de Ouadahi visait à «insuffler une nouvelle dynamique aux établissements relevant du ministère» et à «exploiter de nouvelles compétences ayant fait leurs preuves dans des postes de responsabilité». A sa création en 1998, l'ONCI s'appelait Centre national de la culture et de l'information.



Palestine

L'Autorité palestinienne va refuser toute aide américaine

L'Autorité palestinienne va refuser à partir de fin janvier les aides que le gouvernement américain lui fournirait encore, a indiqué, mardi, un responsable palestinien. Cette décision est motivée par l'adoption aux Etats-Unis, en 2018, de l'Anti-Terrorism Clarification Act (ATCA), qui autorise les citoyens américains à poursuivre en justice, pour des faits de terrorisme, des gouvernements étrangers bénéficiant de l'aide américaine.

Les autorités palestiniennes ont «envoyé une lettre officielle à l'administration américaine leur demandant de stopper toute aide à l'Autorité palestinienne, y compris l'assistance aux services de sécurité palestiniens», a dit à Saëb Erekat, numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Il n'y aura «pas d'impact sur le rôle des services de sécurité», a affirmé Erekat. Un autre haut responsable palestinien, en charge de la sécurité, a, pour sa part, estimé que cette décision aura des conséquences. L'Autorité palestinienne cherche de nouveaux financements, notamment auprès des Etats européens, a-t-il expliqué. Parallèlement, un responsable américain a indiqué que l'administration «travaillait» sur l'impact potentiel du ATCA et avait «pris des mesures pour réduire progressivement certains projets et programmes en Cisjordanie et à Ghaza», territoire palestinien soumis au blocus israélien. Quelques entreprises américaines travaillant dans le domaine des services de sécurité ont déjà quitté les territoires palestiniens, a-t-il dit sous couvert de l'anonymat. Le président américain, Donald Trump, a transféré l'ambassade des Etats-Unis vers Al Qods occupée qu'il a considéré comme capitale d'Israël en décembre 2017. En réaction, le président palestinien Mahmoud Abbas a gelé les relations de l'Autorité avec l'administration américaine. Donald Trump a ensuite coupé de 500 millions de dollars l'aide américaine aux Palestiniens.

La Chine appelle la communauté internationale à favoriser la reprise des pourparlers de paix israélo-palestiniens

La Chine a appelé, mardi, la communauté internationale à favoriser la reprise des pourparlers de paix israélo-palestiniens, dans l'impasse depuis plusieurs années, rapportait, hier, l'agence de presse Chine nouvelle. «La question de la Palestine est la cause fondamentale des conflits au Moyen-Orient et sa résolution est cruciale pour la paix et le développement dans la région», a déclaré Ma Zhaoxu, représentant

permanent de la Chine auprès des Nations unies, lors d'une réunion du Conseil de sécurité. «Mais la reprise du dialogue entre les Palestiniens et les Israéliens stagne actuellement, alors que l'escalade du conflit représente un risque qui ne peut être ignoré, la violence se poursuivant toujours en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza», a-t-il indiqué. «Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent chercher une solution politique», a souligné l'ambassadeur. «Endiguer la violence par la violence ne résoudra pas les problèmes», a-t-il encore dit, ajoutant que la Chine s'opposait fermement à tout acte de violence contre les civils. Ma Khaoxu, cité par Chine nouvelle, a demandé à toutes les parties à «lever le blocus de Ghaza dès que possible», soulignant que Pékin regrettait la décision d'Israël de fermer les écoles gérées par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à El Qods occupée. Il a également indiqué que la communauté internationale devrait accroître son financement de l'UNRWA et aider la Palestine à améliorer son économie. «La solution à deux Etats est le moyen fondamental de résoudre le conflit israélo-palestinien», a-t-il signalé.

L'Indonésie active à l'ONU pour doter la Palestine d'un statut d'Etat membre

L'Indonésie a plaidé mardi à l'ONU pour accorder un statut d'Etat membre à la Palestine, en dénonçant la colonisation israélienne et implicitement toute approche américaine non guidée par un «mécanisme multilatéral». «Ma présence est intentionnelle. Montrer le soutien constant de l'Indonésie à la cause palestinienne», a souligné sa ministre des Affaires étrangères, Retno Marsudi, lors d'un débat mensuel du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient. Son pays est devenu le 1^{er} janvier et pour deux ans membre non permanent du Conseil de sécurité. «Etre un membre à part entière de l'Organisation des Nations unies est un fait naturel et vital pour la Palestine», a-t-elle insisté. L'acquisition d'un statut d'Etat membre qu'entend lancer la Palestine, simple observateur



jusqu'à présent, doit passer par une recommandation du Conseil de sécurité (où les Etats-Unis ont un droit de veto) à l'Assemblée générale de l'ONU. «La question palestinienne définit la crédibilité du Conseil», a fait valoir la ministre, en dénonçant des «actions provocatrices» d'Israël et «la poursuite du développement de colonies illégales». L'ambassadeur palestinien Riyad Mansour a indiqué que «la poursuite de la colonisation faisait de la crédibilité du Conseil de sécurité une farce». Il a appelé les nations qui ne l'ont pas fait à «reconnaître la Palestine» et «à soutenir sa demande de devenir un Etat membre de l'ONU à part entière». La ministre indonésienne s'en est aussi prise implicitement aux Etats-Unis, soulignant que tout processus de paix réclamait de la «légitimité» en étant guidé par «un mécanisme multilatéral basé sur des paramètres internationalement agréés». A défaut, tout plan de paix «échouera», a prédit Retno Marsudi.

Deux journalistes palestiniens tués et 262 autres blessés en 2018

Deux journalistes palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israélienne en 2018, et 262 autres ont été blessés, a fait savoir lundi, le Centre de Ghaza pour la liberté de la presse, et pas moins de 668 violations israéliennes de la liberté de la presse ont été enregistrées dans les territoires palestiniens. Il s'agit des deux

journalistes Yasser Mortaja, tué par des balles réelles de l'armée israélienne le 6 avril 2018, et Ahmed Abou Hussein, tué le 25 du même mois, lors de la couverture médiatique de la Marche pacifique du grand retour près de la barrière érigée par l'occupant à Ghaza. Dans son septième rapport annuel sur «Les violations contre les journalistes et la liberté de l'information en Palestine en 2018», le Centre d'information palestinien, a également indiqué que les journalistes morts et blessés avaient été ciblés lors de l'exercice de leur métier dans les territoires palestiniens. Le rapport a également fait état de 668 violations israéliennes à l'encontre de «la liberté des médias en Cisjordanie et dans la Bande de Ghaza» au cours de la même année. Il s'agit de 39 arrestations, 47 détentions et convocations de journalistes palestiniens, outre 59 affaires de prolongation de détention ou d'ajournement du procès. La même source a également noté «36 cas d'incursions israéliennes dans des domiciles de journalistes ou des structures médiatiques, 30 cas de confiscation ou de destruction de matériel de travail des journalistes, ainsi que 43 cas d'interdiction de couverture, de voyages ou de conférences». Le Centre a, par ailleurs, documenté 4 cas dans lesquels Israël a fermé des établissements de médias et d'imprimerie et 9 cas d'assignation à résidence de journalistes. L'agence de presse palestinienne, Wafa a dénoncé la poursuite des agressions israéliennes ciblant la corporation médiatique

palestinienne par des tirs à balles réelles, et de gaz lacrymogène, ainsi que des arrestations arbitraires de journalistes palestiniens. Durant la même année, 12 journalistes ont été interpellés, et leurs cartes d'identités de presse leur ont été retirées. S'ajoute à cela, le cas d'attaque des bureaux de l'agence Wafa qui se trouvent dans la ville de Ramallah par des dizaines de soldats israéliens lourdement armés, suscitant une vague de condamnations le jour de la célébration des 70 ans de l'adoption de la déclaration des droits de l'Homme par l'assemblée générale de l'ONU.

Un Palestinien tué par un tir de char israélien à Ghaza

Un Palestinien a été tué, mardi, à Ghaza, par un tir de char israélien, a indiqué le ministère palestinien de la Santé. «Mohammed al-Nabahine, 24 ans, a été tué et deux autres personnes blessées par une frappe de char israélien», a indiqué le porte-parole du ministère de la Santé, Achraf Al Qodra. La bande de Ghaza a été le théâtre pendant des mois en 2018 d'une mobilisation appelée «Grande marche du retour». Depuis le début de cette mobilisation en mars 2018, au moins 244 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens, la grande majorité lors de manifestations et de heurts le long de la frontière, mais aussi un certain nombre dans des frappes de chars ou de l'aviation israélienne.

Egypte

5 terroristes abattus près du Caire

La Police égyptienne a abattu 5 terroristes, ce mardi, dans le gouvernorat de Qalyubiya, au nord de la capitale Le Caire, a déclaré le ministère de l'Intérieur égyptien dans un communiqué.

Le département de la sécurité nationale du ministère a détecté «une cellule terroriste appartenant aux Frères musulmans qui prévoyait de perpétrer des attentats sur des installations importantes et des effectifs de l'armée et de la police», a indiqué le ministère. Les terroristes se cachaient dans une usine désaffectée de la ville d'Al Obour, où ils fabriquaient des engins explosifs. Lorsque la police a attaqué leur cache, les terroristes ont ouvert le feu et abondamment tiré, a expliqué le ministère, ajoutant que 5 terroristes ont été tués lors de la fusillade.

«Des armes à feu, des explosifs et du matériel qu'ils utilisaient pour fabriquer des bombes ont été trouvés en leur possession», a-t-on ajouté. Plus tôt, l'Armée égyptienne a annoncé que ses forces avaient tué au moins 59 terroristes lors d'un échange de coups de feu dans la péninsule du Sinaï, au cours de ces derniers jours. L'armée a ajouté qu'un officier et 6 soldats ont été tués pendant les raids. Principalement localisés dans le gouvernorat du Sinaï Nord, les attentats terroristes se sont peu à peu propagés dans d'autres gouvernorats du pays, y compris dans la capitale.



Nigéria

Flambée de violence dans le nord-est, des milliers de déplacés

Une flambée de violence dans le nord-est du Nigeria a de nouveau contraint des milliers de personnes à se déplacer, ce qui porte le nombre de personnes ayant fui leurs maisons depuis novembre dernier à plusieurs milliers, a déclaré, ce mardi, un porte-parole de l'ONU.

«Nos collègues des organismes humanitaires signalent que depuis novembre, une recrudescence des affrontements entre les groupes armés et l'armée, au nord-est du Nigeria, principalement dans l'Etat de Borno», a contraint plusieurs milliers de personnes à se déplacer, a dit le porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, Farhan Haq, cité par des médias. «Ce chiffre s'ajoute à 1,8 million de personnes qui ont déjà été

déplacées dans le nord-est», a-t-il ajouté lors d'un point de presse. L'Organisation et les organismes humanitaires sont également préoccupés par les implications potentielles d'une recrudescence de la violence et de l'insécurité avant et pendant l'élection présidentielle, qui doit se tenir le 16 février prochain, notamment, de possibles mouvements de populations ou obstacles aux opérations humanitaires dans certaines régions, a poursuivi Haq. Les Nations unies exhortent l'ensemble des parties au conflit à protéger les civils et les biens et à faire respecter le droit international, a-t-il souligné.

Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), la récente flambée de violence dans le nord-est

du Nigeria a contraint environ 6000 personnes, la plupart des femmes et des enfants, à chercher la sécurité dans la région tchadienne du Lac Tchad, a dit Haq. «Le HCR et les autorités tchadiennes procèdent à l'enregistrement et à l'examen préalable des nouveaux arrivants afin d'évaluer l'aide dont ils ont besoin», a-t-il expliqué.

D'après le HCR, de nombreux réfugiés ont traversé le Lac Tchad dans des embarcations non motorisées avant d'arriver au village tchadien de Ngouboua, à 20 km de la frontière nigériane. Le gouvernement tchadien a demandé aux réfugiés de «rester à 20 km de la frontière nigériane pour des raisons de sécurité».

Canada

Aucune victime signalée dans le déraillement d'un train

Un train de 50 wagons a déraillé et pris feu, ce mardi, au nord de Saskatoon au Canada, mais sans faire de victimes, a rapporté, hier, la Chaîne de télévision CTV.

Une vidéo montre des flammes et de la fumée montant du lieu du drame après le déraillement de 30 des 50 wagons du train transportant des céréales près de la jonction de l'Autoroute canadienne 11 et de la route de Wanuskewin.

La circulation sur l'une de ces routes a été bloquée dans les deux sens. Dans un communiqué, la compagnie nationale des chemins de fer canadiens a indiqué qu'il n'y avait aucun danger pour le public, car cet accident n'impliquait aucun matériau dangereux et aucune victime n'a été signalée. Une enquête est en cours pour déterminer la cause de ce déraillement.

Azerbaïdjan

Les poursuites contre un journaliste-blogueur anticorruption abandonnées



L'Azerbaïdjan a abandonné de nouvelles poursuites contre un journaliste-blogueur dénonçant la corruption déjà emprisonné, qui dénonce des poursuites politiques, a annoncé, avant-hier, le procureur général de ce pays du Caucase. La décision d'abandonner ces nouvelles poursuites contre Mehman Housseïnov fait suite à la «recommandation» du président azerbaïdjanais Ilham Aliev de «prendre une décision impartiale et juste dans cette affaire», a déclaré le bureau du procureur général d'Azerbaïdjan dans un communiqué. Blogueur luttant contre la corruption et directeur de l'ONG Institut pour la liberté et la sécurité des reporters (IRFS), Mehman Housseïnov, 29 ans, est en détention depuis le mois de mars 2017.

Il a été condamné à 2 ans de prison pour diffamation, après s'être plaint d'avoir été enlevé et torturé par des policiers. Housseïnov avait à l'époque dit que l'affaire était «liée à son activité journalistique» et relevait d'«un ordre émanant du sommet» de l'Etat. Sa libération était prévue pour le mois de mars, avant que les autorités pénitentiaires ne l'accusent en décembre d'avoir agressé un agent pénitentiaire. Mehman Housseïnov avait alors entamé une grève de la faim, à laquelle ont participé de nombreux militants connus des Droits de l'Homme.

Thaïlande

Le roi signe un décret annonçant la tenue prochaine des élections législatives

Le roi de Thaïlande, Maha Vajiralongkorn, a signé, hier, un décret annonçant la tenue prochaine des élections législatives. La commission électorale doit désormais fixer la date des élections dans un délai de 5 jours. Ce scrutin avait été repoussé à de multiples reprises par les militaires depuis leur arrivée au pouvoir. Ils avaient ensuite annoncé qu'il se tiendrait fin février, mais la signature du décret royal pourrait repousser l'échéance. L'armée a multiplié les annonces ces dernières semaines pour préparer la tenue de ces élections. En septembre, les partis politiques ont récupéré le droit d'accueillir de nouveaux membres et d'élire de nouveaux chefs. Le mois dernier, ils ont été de nouveau autorisés à mener une campagne, ce qui va leur laisser peu de temps, les élections devant se tenir au plus tard le 9 mai, d'après la Constitution.

Inde

12 morts et 25 blessés dans un accident de la circulation dans l'est du pays

Douze personnes sont mortes et 25 autres ont été blessées, ce mardi, dans un accident de la circulation, survenu dans le district de Kandhamal à Odisha, dans l'est de l'Inde, a indiqué, avant-hier, la police. L'accident s'est produit lorsqu'un camion dans lequel se trouvaient les victimes est tombé dans un profond ravin dans le district de Kandhamal à Odisha, selon la même source qui a précisé que les victimes, dont 4 femmes, se rendaient dans une église à Brahmanigaon depuis la ville de Gadapur pour une cérémonie religieuse. Les personnes blessées ont été transférées vers un hôpital local, a ajouté la police, relevant que le nombre des morts pourrait augmenter car beaucoup de blessés sont dans un état critique. Le ministre des Transports d'Odisha, Nrusingha Sahu, a déclaré à la presse, que «le conducteur du véhicule est soupçonné de conduire sous l'effet de l'alcool».

USA

Un drone perturbe le trafic à l'aéroport de Newark, près de New York

Un drone a perturbé le trafic, ce mardi, à l'aéroport de Newark (New Jersey), l'un des trois grands aéroports new-yorkais, a indiqué l'agence fédérale de l'aviation américaine. «Vers 17h 00 (22h 00 GMT), nous avons reçu deux rapports de vols arrivant sur Newark indiquant qu'un drone avait été vu» à proximité d'un autre aéroport tout proche, Teterboro, a indiqué un porte-parole de la Fédération Aviation Administration. Les vols arrivant sur Newark ont alors été suspendus «pour une courte durée», selon le porte-parole. Aucun drone n'a été signalé depuis, et les arrivées ont pu reprendre, a-t-il précisé. Les vols à destination de Newark restaient, néanmoins, suspendus dans l'immédiat, afin que les vols retardés puissent arriver, a-t-il ajouté. Les perturbations dues aux drones se sont multipliées ces dernières semaines, avec, notamment, la paralysie spectaculaire de l'aéroport londonien de Gatwick, pendant 36 h, les 19 et 20 décembre.

Russie

Erdogan à Moscou pour discuter de la Syrie avec Poutine

Les présidents russe Vladimir Poutine et turc Recep Tayyip Erdogan doivent discuter de la Syrie à Moscou, hier, le second cherchant à convaincre du bien-fondé de sa proposition d'une «zone de sécurité» dans le nord syrien, pour y empêcher toute autonomie kurde.

La Russie soutient militairement le régime de Damas et la Turquie aide des groupes rebelles voulant renverser le Président Bachar Al Assad, mais les deux pays disent chercher ensemble une solution politique à un conflit qui dure depuis près de 8 ans. Ils ont convenu de coordonner leurs opérations sur le terrain après l'annonce surprise par le président américain Donald Trump, en décembre, du retrait de ses 2000 soldats engagés en Syrie. Dans un discours, ce lundi, Erdogan, a indiqué qu'il plaiderait auprès de Poutine la création de la «zone de sécurité» contrôlée par la Turquie dans le nord. Trump s'est prononcé pour cette idée mi-janvier. Les Kurdes, qui contrôlent la majeure partie de cette région, et qui sont alliés aux Américains, sont extrêmement hostiles à la proposition, craignant une offensive turque. Pour sa part, la Russie défend depuis le début du conflit une ligne simple, selon laquelle le régime syrien doit retrouver sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. «Nous sommes convaincus que la seule solution correcte et optimale serait de

remettre ces territoires sous le contrôle du gouvernement syrien (...), tout en se rendant compte que les Kurdes doivent se voir assurer toutes les conditions nécessaires (pour la vie) dans leurs lieux d'habitation traditionnels», a déclaré la semaine dernière le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov.

Sommet avec l'Iran

Le retrait américain annoncé a conforté en ce sens les plans du Kremlin et de Damas. Au point que les forces kurdes les plus exposées par le départ des États-Unis ont demandé au régime syrien de les aider face à la perspective d'une attaque turque. La Russie s'est déjà félicitée de l'entrée fin décembre des forces gouvernementales dans la région de Minbej, pour la première fois depuis 6 ans, après qu'une milice kurde les y eut invitées. Moscou prépare un sommet tripartite Russie-Turquie-Iran dans les mois à venir, pour poursuivre le processus de paix d'Astana, lancé par ces 3 pays en 2017. «Pour l'instant, aucune date n'a été fixée, mais après négociation avec Erdogan nous commencerons les prépa-



ratifs», a indiqué mi-janvier à la presse le conseiller du Kremlin, Iouri Ouchakov. Le dernier sommet entre Vladimir Poutine, Recep Tayyip Erdogan et le président iranien Hassan Rohani avait eu lieu à Téhéran début septembre, avec le sort de la province syrienne d'Idleb (nord-ouest) comme principale préoccupation. Il avait débouché sur un échec. La Russie et la Turquie avaient connu de graves tensions en 2015, quand l'armée

turque avait abattu au-dessus de la Syrie un avion militaire russe. L'année suivante, les deux présidents avaient scellé une réconciliation spectaculaire, en trouvant des points d'entente sur la Syrie. Les deux pays coopèrent désormais étroitement sur le dossier syrien, mais aussi dans le domaine de l'énergie, avec la construction par la Russie de la première centrale nucléaire en Turquie, ainsi que dans le secteur de l'Armement.

Afrique du Sud

Le président sud-africain demande la levée des sanctions contre le Zimbabwe

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a demandé la levée des sanctions contre le Zimbabwe, ont rapporté des médias. S'exprimant lors d'une réunion de l'Organisation internationale du travail en Suisse, tenue, ce mardi, avant le Forum économique mondial de Davos, Ramaphosa a rappelé que le Zimbabwe était sorti d'une situation politique «très difficile» et avait récemment organisé des élections qui s'étaient «bien déroulées», mais connaît toujours des sanctions qui lui ont été «imposées» par de nombreux pays du monde. «Nous faisons partie de ceux qui ont appelé le monde à assouplir ou à lever complètement les sanctions afin que le Zimbabwe puisse commencer à fonctionner de manière économique avec les capacités dont il dispose», a-t-il déclaré au média zimbabwéen ZBC, ajoutant que le Zimbabwe est confronté à des défis économiques auxquels le monde «peut l'aider à répondre si les sanctions sont levées». Au moment où l'Afrique du Sud négocie avec le gouvernement du Zimbabwe pour trouver des solutions à ses problèmes, «le monde doit contribuer à améliorer la situation en levant les sanctions imposées à ce pays,

a poursuivi le président sud-africain. Pour Ramaphosa, le monde qui a imposé des sanctions au Zimbabwe, «lui serait encore plus utile» si ces sanctions pouvaient être levées, «car l'économie du Zimbabwe pourrait alors commencer à se redresser (...)». Le président sud-africain a également affirmé qu'il n'était «plus nécessaire» de prendre des sanctions contre le Zimbabwe puisque le pays «s'était engagé» sur la voie de la démocratie et d'un réel rétablissement. Ramaphosa intervenait quelques heures après que son homologue zimbabwéen Mnangagwa avait écourté son voyage à l'étranger, lors duquel il devait assister au forum de Davos afin de pouvoir relever les défis que connaît son pays à la suite de violentes contestations contre les prix élevés du carburant novembre 2017, Mnangagwa, ancien bras droit de l'ex-président Robert Mugabe, avait promis dans son discours d'investiture, de relancer l'économie, créer des emplois et favoriser le retour des investissements étrangers dans son pays, qui a été longtemps la cible de sanctions internationales pour motif d'«atteintes aux Droits de l'Homme» lors de l'ancien régime.

Syrie

Environ 5000 personnes ont quitté l'ultime réduit de Daech, selon l'OSDH

Près de 5000 personnes ont évacué depuis, ce lundi, l'ultime poche du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) dans l'est de la Syrie, a indiqué, avant-hier, l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH). «Quelque 4900 personnes, majoritairement des femmes et des enfants, dont 470 djihadistes, ont déserté depuis, lundi, la dernière poche de l'EI dans la province de Deir

Ez zor, dont 3500 ont quitté le secteur, ce mardi», a indiqué à l'AFP le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. La majorité des civils sont des membres de familles des éléments de Daech, selon l'OSDH. Ils ont été évacués à bord de plusieurs dizaines de camions affrétés par les forces démocratiques syriennes (FDS), une alliance kurdo-arabe anti-EI, tandis que «d'autres ont quitté la zone

à l'aide de leurs véhicules personnels», selon Abdel Rahmane. Les véhicules et camions se sont dirigés vers les zones tenues par les FDS dans la province de Deir Ez zor, où l'EI contrôle une poche confinée désormais à 10 km carrés, selon l'OSDH. Le conflit syrien, qui a éclaté en 2011, s'est complexifié au fil des ans. Il a fait plus de 360 000 morts et déplacé plusieurs millions de personnes.

Bénin

La Commission électorale dévoile le calendrier des prochaines législatives

Le président de la Commission électorale nationale autonome (CENA, institution en charge de l'organisation des élections au Bénin), Emmanuel Tiando, a dévoilé, ce mardi, le calendrier du déroulement de l'élection des membres de la 8^e législature béninoise, prévue le 28 avril prochain sur toute l'étendue du territoire national du pays, ont rapporté, hier, des médias. Selon le calendrier publié par le président de la CENA, l'enregistrement des candidatures des candidatures pour les prochaines législatives sont prévues du 21 au 26 février 2019. Cette étape sera suivie de celle de la publication de la liste des candidatures retenues pour prendre part aux élections

législatives, prévue pour le 6 mars 2019. Outre, ces deux phases, la campagne électorale pour ces mêmes élections législatives se déroulera du 12 au 26 avril 2019, tandis que le scrutin électoral est programmé pour le 28 avril 2019 et la publication des grandes tendances du scrutin par la CENA est prévue pour le 30 avril prochain à Cotonou. Environ 5 millions d'électeurs béninois répartis dans 7964 centres de votes dont 55 centres à l'étranger seront appelés aux urnes le 28 avril prochain pour élire les 83 députés de la 8^e législature du pays, depuis l'avènement du renouveau démocratique de février 1990, ont fait remarquer des observateurs locaux.

Mexique

Le bilan de l'explosion d'un oléoduc porté à 96 morts

L'explosion d'un oléoduc, vendredi dernier, au Mexique, a fait 96 morts, selon un nouveau bilan communiqué, avant-hier, par les autorités, ce qui en fait l'un des incidents les plus meurtriers des dernières années dans le pays. Parmi les blessés, 48 personnes restent hospitalisées, dit un communiqué du gouverneur de l'Etat d'Hidalgo. Avant l'explosion, vendredi, des voleurs de carburant avaient fait une ponction sur le pipeline Tula-Tuxpan, à quelques kilomètres d'une des principales raffineries du Mexique. Ce qui fait qu'au moment de l'explosion, des centaines de personnes près de la localité de Tlahuelilpan sont venus avec des bidons en plastique récupérer du carburant qui s'échappait du conduit autour du pipeline. Fin décembre, un mois après sa prise de fonction, le nouveau président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador, a lancé un programme visant à mettre fin aux réseaux de distribution illégale de carburant. Ces détournements font perdre environ 3 milliards de dollars de carburant par an à Pemex. Le plan présidentiel, qui prévoit l'arrêt momentané des pipelines endommagés par des gangs qui siphonnent le carburant, a entraîné une pénurie généralisée d'essence dans le centre du Mexique en janvier, y compris dans l'Etat d'Hidalgo. Après la catastrophe de Tlahuelilpan, le Président Lopez Obrador a été confronté à de nombreuses questions sur la stratégie. Certains se sont demandés pourquoi Pemex a mis si longtemps à couper l'alimentation de l'oléoduc, alors que la société avait détecté la fuite depuis plusieurs heures. Le directeur général de la compagnie publique, Octavio Romero, a déclaré que son équipe avait suivi le protocole, mais il n'était pas en mesure de confirmer ou d'infirmer une négligence ou des faits de corruption qui pourraient expliquer le retard dans l'arrêt de l'oléoduc. «Tout sera examiné», a-t-il précisé.

Election présidentielle L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales entamée

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales a débuté, hier, et s'étalera jusqu'au 6 février prochain, en prévision de l'élection présidentielle qui se déroulera le 18 avril 2019.



Ph. L'Echo d'Algérie ©

Cette révision exceptionnelle des listes électorales intervient en vertu des dispositions de la loi organique N° 16-10 relative au régime électoral, et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 18 avril 2019 en vue de l'élection du président de la République. Les listes électorales sont, ainsi, dressées et révisées dans chaque commune sous le contrôle d'une commission administrative électorale composée d'un magistrat désigné par le président de la Cour territorialement compétente pour présider la commission, du président de l'Assemblée populaire communale (APC), du secrétaire général de la commune, et de deux électeurs de la commune, désignés par le président de la commission. Les listes électorales des membres de la communauté nationale établie à l'étranger sont également dressées et révisées dans chaque circonscription diplomatique ou consulaire sous le contrôle d'une commission administrative électorale présidée par le chef de la représentation diplomatique ou le chef du poste consulaire, désigné par l'ambassadeur. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a invité déjà tous les citoyens non inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 18 avril 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence. Les électeurs ayant changé de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription. La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, avait précisé le ministère. Les bureaux chargés des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine, de 9h 00 à 16h 30. La nouvelle loi relative au régime électoral souligne

l'obligation de procéder à l'affichage d'un avis d'ouverture et de clôture de la période de révision des listes électorales et offre aux citoyens, omis sur la liste électorale, la possibilité de présenter leurs réclamations au président de la commission administrative électorale, dans les formes et délais prévus par la loi. «Tout citoyen inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale peut faire une réclamation justifiée pour la radiation d'une personne indûment inscrite ou l'inscription d'une personne omise dans la même circonscription, dans les formes et délais prévus par la présente loi organique», stipule l'article 19 de cette loi organique. Les réclamations en inscription ou en radiation, doivent être formulées dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis de clôture de l'opération de révision des listes électorales et ce délai est ramené à 5 jours en cas de révision à titre exceptionnel, prévoit la nouvelle loi. Les réclamations doivent être soumises à la commission administrative électorale, qui doit statuer par décision dans un délai ne dépassant pas 3 jours. Selon le régime électoral adopté en juin 2016, les intéressés peuvent former un recours dans les 5 jours ouvrables à partir de la date de notification de la décision. A défaut de notification, le recours peut être introduit dans un délai de 8 jours ouvrables, à compter de la date de la réclamation. «Ce recours, formé par simple déclaration au greffe, est porté devant le tribunal territorialement compétent ou le tribunal d'Alger pour la communauté algérienne établie à l'étranger qui statue par jugement dans un délai maximal de 5 jours sans frais de procédure et sur simple notification faite 3 jours à l'avance à toutes les parties concernées. Le jugement du tribunal n'est susceptible d'aucune voie de recours», précise la nouvelle loi. Au total de 22 883 772 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017.

Ali B.

12 chefs de partis et 50 prétendants libres retirent les formulaires de candidature

Douze présidents de partis politiques et 50 prétendants libres ont procédé au retrait des formulaires de candidature à l'élection présidentielle, prévue le 18 avril prochain, indique le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Selon ce bilan provisoire arrêté, mardi en fin de journée, 62 lettres d'intention de candidature ont été déposées au ministère, dont 12 émanent de présidents de partis politiques et 50 de prétendants indépendants, précise le ministère de l'Intérieur, ajoutant que «les concernés ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur». «Les opérations se poursuivent au fur et à mesure que les demandes sont formulées et se déroulent dans de bonnes conditions», note la même source. Les présidents de partis politiques qui ont postulé à la candidature à l'élection de la présidence de la République sont Belaïd

Abdelaziz du Front El Moustakbel, Adoul Mahfoudh du Parti de la victoire nationale (PVN), Ali Benflis du parti Talaie El Hourriyet, Ahmed Gouraya du Front des jeunes démocrates pour la citoyenneté (FJDC), Ali Zeghdoud du Rassemblement algérien (RA), Guerras Fethi du Mouvement démocratique et social (MDS), Ali Faouzi Rebaïne du parti AHD 54, Omar Bouacha du Mouvement El Infitah, Mohamed Hadeef du Mouvement national de l'espérance (MNE), Abdelkader Bengrina du Mouvement El Bina, Salim Khalfa du Parti de la jeunesse démocratique (PJD) et Aïssa Belhadi du Front de la bonne gouvernance (FBG). Parmi les candidats indépendants, la liste jointe à ce bilan provisoire cite, entre autres, Ali Ghediri, général-major à la retraite, Rachid Nekkaz, qui avait déjà postulé à la candidature lors de l'élection présidentielle de 2014, et l'ancien député Tahar Missoum.

A. B.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
Numéro d'identification fiscale : 098438019000233
Intitulé de l'opération : étude, réalisation et équipement
d'un pavillon des urgences médico-chirurgicales à Tissemsilt
Numéro de l'opération : SF.5.732.1.262.138.06.01

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

La Direction de la santé et de la population de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Étude, réalisation et équipement d'un pavillon des urgences médico-chirurgicales à Tissemsilt.

- Lot N° 05 : Acquisition des équipements médicaux

Les opérateurs économiques (personnes physiques ou morales) intéressés par cet avis et titulaire d'un registre du commerce et l'agrément établis par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour importation et distribution des équipements médicaux ayant fait un chiffre d'affaires moyen des 03 derniers exercices équivalent à **20.000.000,00 DA** peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tissemsilt sise Boulevard Ben Hamouda - Tissemsilt, à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP. Le marché sera attribué au soumissionnaire moins-disant parmi les offres pré-qualifiées techniquement suivant la méthodologie d'évaluation mentionnée dans le cahier des charges.

L'offre doit être accompagnée des pièces administratives valides à la date d'ouverture des plis. Et elle doit être présentée sous enveloppe principale cachetée et anonyme, comportant la mention :

«**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales - Objet : Étude, réalisation et équipement d'un pavillon des urgences médico-chirurgicales à Tissemsilt.**».

Projet :

- Lot N° 05 : Acquisition des équipements médicaux

L'enveloppe comporte :

1 - Dossier de candidature composé de : DOSSIER DE CANDIDATURE :

L'enveloppe du dossier de candidature contiendra les pièces suivantes :

1. La déclaration de candidature dûment renseignée, signée, et paraphée.
2. La déclaration de probité.
3. Copie du statut de l'entreprise soumissionnaire : le cas échéant.
4. Copie de l'agrément délivré par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
5. Copie de l'extrait du Registre du commerce.
6. Copie de l'extrait du casier judiciaire en cours de validité, s'il ne porte pas la mention «Néant».
7. Jugement du tribunal si l'entreprise est en redressement judiciaire.
8. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
9. Copie de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.
10. Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement en cours de validité.
11. Copies des bilans fiscaux des trois dernières années (2015/2016/2017) dûment visés par les services des Impôts.
12. Copies des attestations de bonne exécution paraphées, datées, signées et enregistrées par le maître de l'ouvrage pour des projets similaires exécutés durant la période 2013-2018, dont la date de réception définitive doit être mentionnée dans l'attestation de bonne exécution ou dans le PV de réception définitive, le cas échéant.

2 - Offre technique :

L'enveloppe de l'offre technique contiendra les pièces suivantes :

1. La déclaration à souscrire, selon le modèle ci-joint signée et paraphée.
2. Un mémoire technique justificatif, selon le modèle du présent cahier des charges.
3. Le présent cahier des charges signé et paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite «**lu et accepté**».
4. Copie du certificat de conformité aux normes du pays d'origine.
5. Copie du certificat de vente dans le pays d'origine.
6. Copie du certificat de marquage et système de qualité en cours de validité.
7. Copie du certificat d'homologation délivrée dans le pays d'origine.
8. Copie du certificat de conformité établie par les organismes compétents pour les opérateurs nationaux producteurs de matériel médical.
9. Un planning détaillé de fourniture, installation et mise en service des équipements suivant les délais proposés par lot, daté, paraphé et signé.
10. Un engagement de garantie signé et paraphé dont la durée de garantie doit être mentionnée.
11. Un engagement de service après-vente (pièces de rechange et main-d'œuvre) signé et paraphé dont la durée de service après-vente doit être mentionnée.
12. Fiche technique paraphée des équipements et instrumentations proposés (par lot).
13. Liste des antennes, ateliers de maintenance et moyens matériels de l'entreprise.
14. Liste des moyens humains en précisant la qualification du personnel de l'entreprise.

3 - Offre financière :

L'enveloppe de l'offre financière contiendra :

1. La lettre de soumission, selon le modèle ci-joint, signée et paraphée.
2. Le bordereau des prix unitaires dûment paraphé, daté et signé par le soumissionnaire.
3. Le détail quantitatif et estimatif dûment paraphé, daté et signé par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires sont appelés à consulter le cahier des charges (Article 8) pour connaître toutes les pièces demandées dans le présent appel d'offres.

Les soumissionnaires déposeront les offres au secrétariat de la Direction de la santé et de la population de Tissemsilt - Boulevard Ben Hamouda - Tissemsilt. Le délai de préparation des offres est de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres au BOMOP ou dans la presse.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour du délai de préparation des offres avant 14h00mn. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôt des offres à **14h00 mn** au siège de la Direction de la santé et de la population de Tissemsilt, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Sudoku

		4			5			
2	6			8			4	3
		8		1				9
				4		6		5
4	5		9			1		
1				7				2
7	8	2			4			
						3		
9			2		6		8	1

Codes

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

14 15 16 17 18

D H M F B

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1		9	10	7	7	1
5	1	6	5		3	5	2	1	7	3	1	12	7
2		13	10	9	1	7	10	2	3	6	5		11
1	8	2	7	10	14	1		1	9	13	6	11	1
7	1	8	2	6		8	10	3	8	3		12	2
3	13		15		7	3	5	4		8	3	13	6
5		2	7	10	3	5	10	5	2		3	13	13
1	11	10	3	8	8	1		6		9	3		6
7	3	8	1	1		16	10	3	7	1		10	4
	17	16		11	13	1	12	7	1		11	13	3
1		10	9	2	10	5	2		9	10	8	1	1
16	6	5	6	3		2	1	7	7	6	3	7	
8	12	3	8	8	1		13	3	1	12		2	10
	2	1		1	2	9		18	1	2	2	1	8

Une pièce d'Édouard Bourdet

13 1 8 2 1 16 11 8 14 3 17 17

3 9 3 13 1 8

Pêle-mêle

ACCES
CROASSE
DARDEE
DIVAGUE
DIVERGE
DOSSARD
DUCAL
ECHAUDE
ELUDEE
ETAGERE

HACHIS
JOUeuse
MERCIER
OBEIE
PLACIDE
PLAQUEE
PSAUME
RECASE
VERGER

E R E G A T E P
R J O U E U S E
E S I H C A H R
G D E L U D E E
R O I M E S P I
E S E V S L L C
V S B A A A A R
I A O C C G Q E
D R I U E C U M
C D D A R D E E
E D U A H C E S

ANOBLIE
BERET
CAROTTE
DECHUE
DEFOULE
DEGORGE
DOCTE
DOMPTER
EFFROI
EGAYEE

EMBRUME
JARDINE
NAGER
OISEAU
OPPOSEE
PAPYRUS
PENDRE
POLLEN
REMUEE

Mots fléchés

QUI FONT DU BRUIT ABANDONNER (... A)	FRUITS DU POTAGER ZÉRO I	ESTROPIÉ PLUS VÊTU	BRONZÉ, HÂLE BIZARRES	FATI- GANTES, ÉREINTANTES	PÉRIODE LONGUE HABILETÉ	FAIT UNE ISOLATION
AGITÉES CONFONDIT, MÉLANGEA				LE PMU ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITEMENT
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT		COMMUN RIVIÈRE SUISSE			
		UNE ÉCOLE NATIONALE PROVOQUA LA FAMINE		MALADIE DE PEAU JUVÉNILE		
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME ROULA, TROMPA	ÉTUIS RIGIDES				CHOISI À NOUVEAU
		IMBU DE SOI-MÊME		CLEF POUR ALI BABA	TERMINAI- SON DE PREMIER GROUPE	
SPORT DE VAGUES UN AVARE FAMILIER			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN MARITIME		AUTRE NOM POUR RÂ AMEUBLIS LE SOL
		PISTES DE TORÉADORS CHANCE, AVANTAGE			UNITÉ DE PUISSANCE SONORE GLACER	
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')			CRIÉ À LA NAISSANCE CARNATION DU VISAGE		ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
					M	ÉPOQUE DE LA REPRO- DUCTION
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE INSTRUITE				
		IL SOIGNE DES BÊTES GRIMACE				
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE PERDIT			OBJECTIF, DESSEIN	PETIT RUISSEAU	
		ALCOOL FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		BAISER ARME DE CHEVALIER		SANS RIEN SUR ELLE
TOUCHENT	DISTRIBU- TEUR DE LETTRES					ENFILE SUR SOI
				POUR LE PLATINE	CRÊPE EN ORIENT MOT DE CONDITION	
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V		GROSSE TRANSPI- RATION	
				OBSERVENT		

Solutions

Mots codés

ASSISE
PUPPIE
NONNETTE
OUI
CLEFTOMANE
ASILE
B. LANGER
TASPER
SOLE
ECULE
RIEUSE
UT
OSE
CARRIERE

Mots fléchés

RAINT
S
TIRAGE
LEGO
PAR
GIG
REPER
STAC
ET
N
BEN
AN
TAS
LO
EC
LE
RO
FET
B

Sudoku

678	45	132
879	645	965
	871	342
	239	478
	498	653
	716	294
	583	781
	352	694
	167	529
	584	317
	926	846
	923	751



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d' Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d' Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Chafika Baada Lekae
10h00 : Ikhoua El Fadha'e
10h30 : Si Chérif le Shérif
11h00 : La Semaine Eco
12h00 : Journal en français
12h25 : Faress Ahlami

13h45 : Fayda Ala El Mayda
14h00 : Hob Fi Qafasse El Itihame
14h40 : Entre Parenthèses
16h25 : Astro Boy
16h50 : El Mamalike El Talate
17h20 : Mawid Maâ El Qadar
18h00 : Journal en amazigh

18h25 : Radjeli Chef
19h00 : Journal en français
19h25 : Sport Week-end
20h00 : Journal du 20 h
20h45 : Vestiges et Patrimoine
21h15 : Ciné Thématique



21h00 : Profilage

A la sortie de l'école de son fils, Adèle remarque une femme en pleurs et blessée, mais celle-ci prend la fuite avant qu'elle ne puisse l'aider. Elle laisse derrière elle un cartable dont le contenu permet de comprendre que son fils s'appelle Jonah. Interrogé, le directeur de l'Établissement explique que le petit garçon était bien...



21h05 : Escape at Dannemora

Le jour de l'évasion est enfin arrivé. Richard Matt et David Sweat ont prévu de mettre leur plan à exécution sur les coups de minuit. Les deux hommes peaufinent les détails avec la plus grande précaution afin d'éviter la moindre erreur. Mais le premier d'entre eux semble un peu trop à l'aise à mesure que le danger...



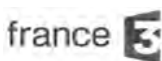
20h55 : Il miracolo

Après avoir été repêché in extremis du fond de la piscine par sa sœur, Carlo est transporté à l'hôpital dans un état très préoccupant. Ses parents n'ont d'autre choix que de donner leur accord pour que le chirurgien pratique sur lui une opération du cerveau qui n'est pas sans risque...



21h00 : L'homme au masque de fer

1660. Des célèbres mousquetaires, seul d'Artagnan est toujours au service de Louis XIV, un roi frivole et méchant. Athos se consacre à l'éducation de son fils Raoul. Mais lors d'une réception, Louis XIV s'éprend de la fiancée de Raoul, qu'il envoie au front, où il meurt. Athos décide, avec l'aide de Porthos...



21h00 : La faille

A Los Angeles. Ayant découvert qu'elle le trompe, Ted Crawford, brillant ingénieur en aéronautique, abat son épouse Jennifer d'une balle dans la tête. Arrive la police, conduite par l'inspecteur Rob Nunally, qui n'est autre que l'amant de Jennifer. Crawford avoue. Mais l'arme du crime a disparu et aucune empreinte n'a été relevée. Le jeune et ambitieux procureur Willy Beachum...



21h00 : Le pont des espions

En 1957, en pleine Guerre froide, Rudolf Abel, un espion russe installé à Brooklyn est arrêté par le FBI. James Donovan, avocat peu habitué à ce genre d'affaire, est chargé de le défendre. Le cas s'annonce complexe car le juge veut d'emblée condamner Abel à mort. Même la famille de Donovan a du mal à comprendre...



21h00 : Titanic

Des chasseurs de trésors explorent l'épave du Titanic, à la recherche d'un fameux saphir. Ils sont contactés par Rose, une vieille dame, qui portait le bijou sur le navire. Cette dernière se remémore alors le naufrage. En 1912, le Titanic s'apprête à quitter le port de Southampton. La jeune Rose voyage avec sa mère et son riche fiancé...



21h00 : 127 heures

Le 16 avril 2003, Aron Ralston, alpiniste chevronné, se met en route pour une grande randonnée en solitaire dans l'Utah. Après avoir abandonné deux jeunes femmes avec qui il a fait un bout de chemin, il s'attaque au Blue John Canyon. Mais la virée tourne au drame : Aron chute au fond d'une étroite gorge. Son avant-bras est écrasé et totalement...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites
0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja
0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63	- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04	- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94	- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20	- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel La Gazelle d' Or - El Oued	032 11 89 02	- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
		- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

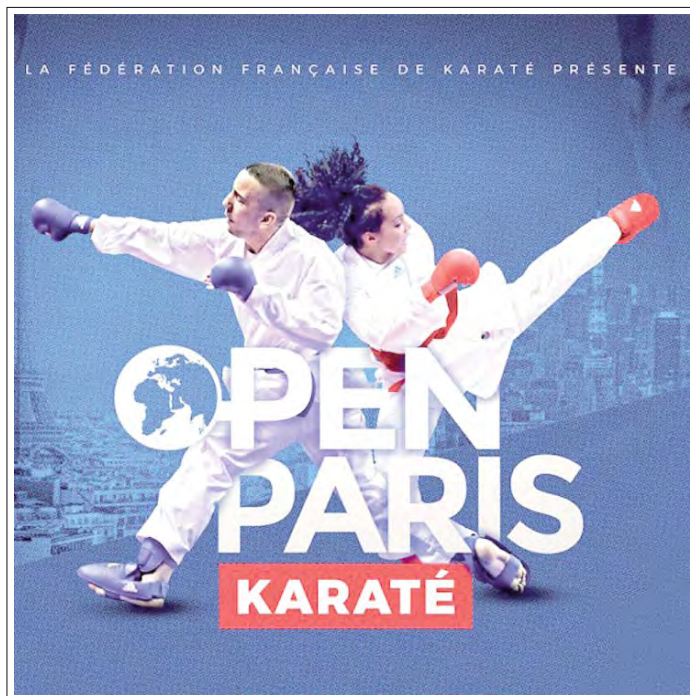
Karaté - Open de Paris

Mesdoui : «Gagner le maximum de points pour assurer des places aux JO-2020»

La sélection algérienne de karaté-do disputera l'Open de Paris, prévu du 25 au 27 janvier 2019, au stade Pierre de Coubertin, avec l'objectif de décrocher le maximum de points et valider une participation aux Jeux olympiques 2020 à Tokyo (Japon), a indiqué le président de la Fédération algérienne de la discipline (FAK), Slimane Mesdoui.

«On prendra part à ce rendez-vous avec l'objectif de gagner le maximum de points au ranking (classement, Ndlr) et assurer une participation aux prochains Jeux olympiques. Nos participants sont conscients de leur mission et ils vont se donner à fond pour engranger le maximum de points à Paris», a déclaré Mesdoui. Selon ce dernier, la compétition sera marquée par un niveau technique «très élevé» en présence de grandes nations de la discipline comme le Japon. «La concurrence lors de cette échéance sera rude car elle regroupera les meilleurs nations qui visent certainement le vermeil. Depuis que le karaté est devenu une discipline olympique, les pays lui donnent beaucoup plus d'importance et prennent part à ces compétitions, dont les Mondiaux», a ajouté le premier responsable de la FAK. La sélection algérienne, qui s'est envolée, hier, à destination de Paris, est composée de sept athlètes dont six dames. Chez les messieurs, l'Algérie prendra part au rendez-vous de Paris avec Hocine Daikhi (+84kg), tandis que la gent féminine sera présente avec Taleb Imane (-50 kg), Djadra Saïdi (-55kg), Widad Draou (-55kg), Chaïma Midi (-68kg), Maâtoub Lamia (-68kg), Atif Imen (+84kg). Mesdoui estime que les athlètes algériens ont toutes les qualités physiques et morales pour aller loin dans ce genre de compétition et il ne leur manque que le déclic. «Notre problème essentiel se résume dans le manque de moyens, si on avait plus de moyens on viserait le podium parce que nos athlètes ont un excellent niveau.

Il faut avouer que depuis l'arrivée de Mohamed Hattab à la tête du MJS, le karaté a retrouvé ses repaires mais j'espère qu'il y'aura plus d'aides pour qu'on puissent atteindre nos objectifs», a-t-il ajouté. Selon le programme dévoilé par les organisateurs, plus de 750 karatékas issus de 80 nations sont inscrits dans ce rendez-vous. Parmi les nations qui auront le plus de représentants, on notera que le Japon (54) arrive en tête devant l'Italie (50), la



France (45), l'Egypte (28), l'Espagne (28), l'Iran (25) et les Etats-Unis (24). Les deux premiers jours de compétition seront dédiés aux éliminatoires jusqu'aux demi-finales et aux repêchages, alors que la journée du dimanche sera consacrée aux combats pour le bronze et aux finales de la compétition.

Bilal C.

Handi-basket Nationale I Coup d'envoi de la phase retour, demain

La 10^e journée du championnat de Nationale I de handi-basket (basket sur fauteuils), coïncidant avec le début de la phase retour, verra, ce week-end, la réception du co-leader, l'Amel Bou Saâda, de Nour M'sila. Cette rencontre permettra aux Boussaâdis, en cas de victoire, de s'emparer seuls de la 1^{re} place devant Nour Hammadi qui sera exempt, après le forfait de Hodna M'sila lors des premières journées de la phase aller. Après son élimination par Nour Hammadi en demi-finale de la coupe d'Algérie, le nouveau promu, l'Amel Bou Saâda, mettra le paquet sur le championnat que les dirigeants veulent remporter. Pour preuve, le club s'est renforcé par plusieurs internationaux de Nour M'sila, dont Hammadi notamment. De son côté, Nour M'sila, habitué à terminer les précédentes saisons avec au moins un titre, devra réaliser un bon résultat à Bou Saâda pour espérer jouer les play-offs pour le titre 2019. Il est à rappeler que Nour Hammadi avait remporté le titre honorifique de la phase aller avec 15 points (7v, 1d), ex-aequo avec l'Amel Boussaâda (7v, 1d), grâce à la confrontation directe qu'il a remportée lors de la 3^e journée sur le score de 77-56. Pour sa part, Nour M'sila a clôturé l'aller à la 4^e position avec 14 points (6v, 2d), doublé par l'IR Boufarik (6v, 2d) qui compte le même nombre de points mais qui a remporté la confrontation directe de l'aller (63-45).

Comités de supporters

Des responsables de club approuvent la démarche de la LFP



Des responsables de club ont approuvé la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) d'obliger les pensionnaires des deux Ligues professionnelles d'installer des comités de supporters, dans le cadre de la lutte contre la violence dans les stades. «Il s'agit d'une disposition réglementaire qui devait être appliquée déjà depuis longtemps, soit depuis l'instauration du professionnalisme en 2010. Alors, pourquoi la LFP a-t-elle mis tout ce temps-là pour obliger les clubs à se doter d'un comité de supporters ?», s'est interrogé le directeur général du CR Belouizdad, Saïd Allik. «C'est une preuve que le professionnalisme en Algérie a été initié dans la précipitation. Mais vaut mieux tard que jamais, a ajouté Allik. C'est une bonne initiative qui a pour but de lutter contre la violence. Ces comités de supporters doivent passer à l'action et ne pas se contenter d'un rôle de simple figurant. On a beau entendre parler des comités de supporters, mais ils n'ont pas joué leur rôle par le passé». Dans une correspondance adressée aux clubs, la LFP a relevé l'obligation pour chaque équipe de se doter d'un comité de supporters «comme prévu dans l'article 201 de la loi 13-05 du 23 juillet 2013, relative à l'organisation et au

développement des activités physiques et sportives qui stipule que les clubs et associations sportives organisant des manifestations sportives sont tenus de mettre en place des comités de supporters». «Au CRB, nous devons bien évidemment nous soumettre à cette directive. Une coordination doit se mettre en place pour permettre à ces comités de réussir dans leur mission», a indiqué encore Allik. S'il y a des clubs qui sont dans l'obligation, désormais, de se conformer à cet article contenu dans le cahier des charges relatif au professionnalisme, d'autres, en revanche, n'ont pas attendu cette instruction de la LFP pour passer à l'action. C'est le cas de la JS Saoura. «Nous avons déjà une longueur d'avance sur les autres. Le comité de supporters a été installé chez nous dès la création du club en 2008, c'est une structure qui est en train de faire son travail admirablement», s'est réjoui le DG du club, Hamlili Mamoune. Avant d'enchaîner que «la lutte contre la violence dans les stades ne devrait pas se limiter uniquement à la simple installation d'un comité de supporters.

D'autres éléments entrent en jeu pour éradiquer ce phénomène, comme la garantie de la fluidité de l'accès et la sortie des supporters du stade». 80 cas de violence ont été enregistrés dans les stades de football durant la phase aller de la présente saison, selon des statistiques dévoilées par le directeur de la Sécurité publique, le contrôleur de police, Aïssa Naïli, au cours d'un point de presse, le 13 janvier dernier. Selon le même responsable, ces actes de violence ont été enregistrés à l'occasion des rencontres de Ligue 1 de football (28 cas), Ligue 2 (8), division amateur (13), coupe d'Algérie et rencontres internationales (12) ainsi que 19 cas signalés dans les paliers inférieurs (régionaux et de wilaya). En parallèle, les services de l'ordre ont arrêté 726 personnes dont 82 mineurs, alors que 198 individus ont été présentés devant la justice.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Illizi

Direction de l'administration locale - Siège wilaya

NIF : 098433015003341

Correction avis demande d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2019 c

En application de l'article 87 du d.p. N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de la délégation des services publics, Le wali de la wilaya d'Illizi Province représentée par le directeur de l'administration locale lance un Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales pour :

Projet : réalisation des travaux d'achèvement résidence d'hôte a deb-dab
Lot 03 : travaux d'aménagement extérieure

Par conséquent les entreprises qualifiées catégorie 04 ou plus, Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya d'Illizi contre paiement de la **2000,00 DA**. Le paiement est effectué au niveau de Trésor dans le numéro de compte suivant **402001/01/01**. Les soumissionnaires doivent adresser/ou déposer leurs offres à la Direction de l'administration locale de la wilaya d'Illizi le **(15^{ème} jour) avant 14:30 h** à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP. Dans trois enveloppes le dossier de candidature et l'offre Technique et l'offre Financier L'enveloppe extérieure strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci-dessus les seules mentions suivantes:

A la direction de l'administration locale de wilaya d'Illizi
Avis demande d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N : / 2019
Projet : réalisation des travaux d'achèvement résidence d'hôte a deb-dab
Lot 03 : travaux d'aménagement extérieure

- A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
- 1- Au titre du dossier de candidature
- la déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée, datée et signée.
 - la déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée, datée et signée.
 - la copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale
 - Cahier judiciaire du gérant moins de trois mois (copie originale).
 - Extrait de rôle de moins de trois mois apuré actualisée.
 - Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH actualisée.
 - Copie conforme du registre de commerce Légalisée.
 - Certificat d'effectue le dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de droit algérien. année 2017
 - Copie conforme du Matricule fiscal.
 - capacités techniques
 - Liste de l'encadrement du projet appuyé par des justifications de diplômes et déclaration aux services de la CNAS pour les cadres et références professionnelles.
 - Liste des moyens matériels mis à la disposition du projet appuyé par des justifications prouvant la propriété du matériel ou promesse de locations.
 - Planning prévisionnel d'exécution des travaux signé.
- 2- L'OFFRE TECHNIQUE
- Déclaration à soussigner, Déclaration de probité dûment remplies, datées et signées.
 - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 69 du décret 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Les documents sont:
 - J. l'instruction aux soumissionnaires, Cahier des charges dûment remplies, datées et signées.
- 3- L'OFFRE FINANCIERE
- * Cahier des charges offre financier signe et paraphe.
 - * Lettre de soumission signe et paraphe.
 - * Bordereau des prix unitaire.
 - * Devis quantitatif et estimatif.
- Les documents justifiant les informations contenus dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine en application des dispositions de l'article 69 du décret 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Les documents sont:
- Extrait de rôle de moins de trois mois apuré actualisée.
 - Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH actualisée.
 - Cahier judiciaire du gérant en cours de validité (copie originale).
 - Certificat d'effectue le dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de droit algérien à l'année 2017
- N.B/ les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres technique par écrit par le biais du service contractant dan un délai maximum de dix (10) jours à compléter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres par les documents manquent ou complets exigés à exception du mémoire technique justificatif en tout état de Cause sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours + Délais de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.
- L'ouverture des trois offres (le dossier de candidature et l'offre Technique et l'offre Financière) se fera le **15^{ème} jour au lieu du 21^{ème} jour de l'annonce** précédent de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir 15 :00H.
- Les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la Direction de l'administration locale de la wilaya d'Illizi, à partir 15.00H le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivra.

Ligue 1 Mobilis - USM Alger

«Il y a le feu dans la maison Rouge et Noir !»



L'élimination de l'USM Alger, mardi soir, chez l'ES Sétif (3-1) en huitièmes de finale de Coupe d'Algérie a provoqué un véritable séisme tant sur le plan sportif que sur l'encadrement technique et administratif. Selon nos sources, l'entraîneur français, Thierry Froger, est sur le point d'être limogé alors que le directeur général de la formation usmiste, Abdelhakim Serrar, est également menacé.

Comme quoi, dans le football, les choses peuvent aller très vite. L'équipe jouait sur quatre fronts mais les affronts se sont succédés pour les «gars de Soustara». Une seule victoire lors des quatre derniers matches, un écart en Ligue 1 Mobilis qui a fondu comme neige (de 9 à 2 points) avec le poursuivant direct (JS Kabylie), une sortie de route précoce dans le championnat arabe des clubs UAFA et, pour finir, une déroute prématurée en coupe d'Algérie. Il y a vraiment le feu dans la maison Rouge et Noir ! On savait que le voyage à Sétif pour affronter l'Entente allait être compliqué. Les Sétifiens, tout comme les Algérois, sont spécialistes de Dame coupe. Mais il devait n'en rester qu'un et c'est l'Aigle Noir qui a pu rallier les quarts en s'imposant presque facilement sur le score de 3 buts à 1. La coupe est pleine ! Une déconvenue qui sonne le glas pour Thierry Froger, l'entraîneur en chef, déjà contesté depuis quelque temps. Déjà qu'il s'est vu infliger une véritable fessée au Soudan par Al-Merrikh (4-1), le technicien français a souvent fait des choix très contestés dans l'utili-

sation des joueurs. Aussi, il a laissé les points à Tadjenanet face au Difaâ local, le 4 janvier dernier. Des Tadjenanetais qui, faut-il le rappeler, jouent le maintien. Les fans de l'Ittihad ont bien voulu croire que c'était juste un accident de parcours pour les coéquipiers de Meziane après la large victoire (4-1) dans le derby face au NA Hussein-Dey. C'était avant le nul (1-1) concédé chez le CA Bordj Bou-Arréridj (1-1) vendredi dernier. Des Criquets jaunes qui sont, eux aussi, dans la partie dangereuse du tableau. Les craintes ont donc refait surface et elles ont été confirmées, ce mardi, avec les adieux prématurés dans l'épreuve populaire pour un sigle qui compte 17 finales et 8 consécutions. Une déconvenue qui ne pouvait pas passer auprès du propriétaire du club, à savoir Ali Haddad. Le DG de la SSPA, Serrar, pourrait être contraint de procéder à l'éviction du chef de la barre technique dans la foulée de l'élimination. Aussi, on croit savoir que même l'ancien président de l'ES Sétif et de l'USM Bel-Abbès sera prié de signer sa démission ces prochains jours. Wait and see...

Bessa N.

Tournoi Matoub-Lounes (3^e édition)

Riche programme en perspective

Le tournoi de football Matoub-Lounes, organisé, chaque année, pour commémorer la mort du défunt chanteur et poète, aura lieu, samedi, à la salle omnisports de l'OPOW de Tizi-Ouzou, avec un riche programme concocté par les organisateurs. Une foule des grands jours est attendue, à cette occasion, pour assister à plusieurs rencontres inscrites au programme de cette 3^e édition du tournoi dédié à la mémoire du «Rebelle», ancien mordu de la JS Kabylie qui n'hésitait pas à accompagner son club de cœur même lors des déplacements en Afrique pour les compétitions inter-clubs. Les présents assisteront donc à trois matches de gala de vétérans

animés par les vieilles gloires de la JSK, du MC Oran, de l'USM El-Harrach, du CA Batna, du MSP Batna et d'anciens internationaux. Selon les organisateurs, de nombreuses personnalités sportives et politiques ainsi que les autorités locales, ont été invitées pour rehausser de leur présence la manifestation.

Le premier match opposera les

anciens du CA Batna/MSP Batna à une sélection de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), suivi d'une rencontre entre les anciennes gloires de l'USMH et celles du MCO. Le clou de la journée sera, sans aucun doute, l'empoignade entre d'anciens internationaux et ceux de la JS Kabylie.

B. N.

Programme du tournoi

11h00 : Accueil des invités
11h30 : Déjeuner en l'honneur des invités
13h30 : Coup d'envoi du tournoi
14h00 : Anciens CA Batna/MSP Batna - Sélection ONJSA
15h00 : Anciens USM El-Harrach - Anciens MC Oran
16h15 : Anciens internationaux - Anciens JS Kabylie.

Schalke 04

Bentaleb rétabli de sa blessure

Le milieu de terrain du Schalke 04, Nabil Bentaleb, est rétabli de sa blessure à la cuisse, après deux semaines d'absence. L'international algérien s'est entraîné, hier, avec le groupe des bleus royaux pour la préparation du match de demain face Hertha Berlin. Pour rappel, Nabil Bentaleb a quitté le stage de son équipe en Espagne, la semaine dernière, à cause de douleurs persistantes à la cuisse. Le joueur de 24 ans s'était blessé lors d'un match de Bundesliga, le 22 décembre dernier, à Stuttgart.

Lens

Steven Fortes, le remplaçant de Tahrat

Les dirigeants du RC Lens viennent d'officialiser l'arrivée du défenseur, Steven Fortes, pour remplacer le défenseur algérien, Mehdi Tahrat, en défense centrale lors des semaines à venir. Les Lensois ont trouvé un accord avec la direction de Toulouse pour l'international cap-verdien qui prendra la place de Tahrat. Pour rappel, l'international algérien sera absent des terrains entre 9 et 12 semaines, il s'est blessé lors d'un entraînement. L'international de 28 ans a été victime d'une rupture du ligament latéral interne du genou droit.

Naples

Machach signe à Crotone

Le joueur franco-algéro-marocain, Zinedine Machach, vient de signer avec le club italien de Crotone, dernier de la Serie B. Le joueur de 23 ans avait été prêté par le Napoli, lors du Mercato de l'été dernier, à Carpi, avec qui il a joué 11 rencontres en deuxième division italienne. L'ancien joueur de Toulouse appartient toujours au club de Naples et cela, jusqu'en 2022.

Brescia

Belkheir s'engage au Torino

Jamais utilisé en Serie B depuis son arrivée du côté de Brescia lors du mercato estival, l'attaquant international U21, Mohamed Belkheir, vient de s'engager en faveur du Torino qui évolue en Serie A. Le joueur, passé par la primavera de l'Inter, a décidé de quitter Brescia à la recherche de temps de jeu et c'est, désormais, le Torino qui l'accueille dans son effectif. Le deuxième club de Turin a indiqué via son site officiel qu'il s'était attaché les services de Belkheir sans, toutefois, mentionner la durée de son contrat. Après 4 mois difficiles à Brescia en Série B, l'attaquant algérien devrait faire ses preuves avec l'équipe réserve pour espérer convaincre le staff technique de l'intégrer à l'équipe première

Fenerbahçe

Vers un échange Slimani-Adebayor ?

La direction du Fenerbahçe voudrait faire un échange entre l'international algérien, Islam Slimani, et l'attaquant togolais de Basaksehir, Emmanuel Adebayor, lors de ce Mercato d'hiver selon la presse turque. Les dirigeants stambouliotes seraient en train de réfléchir au départ de l'attaquant algérien, après une première partie de saison très peu satisfaisante. Islam Slimani a pris part à 21 rencontres depuis le début en terre turque, il a inscrit quatre buts dont deux en compétition européenne. Pour rappel, l'avant-centre algérien a signé un contrat de prêt d'une année avec le Fener. Pour qu'un échange Slimani-Adebayor puisse se faire, il faut l'accord du club anglais de Leicester City qui détient les droits économiques du Vert.

Coupe de la Ligue portugaise
Brahimi contribue à la qualification de Porto pour la finale

Le milieu international algérien Yacine Brahimi a contribué mardi soir à la qualification du FC Porto en finale de la Coupe de la Ligue portugaise de football, après la victoire en déplacement face au rival du Benfica Lisbonne (3-1). Les «Dragons» ont ouvert le score sur une action collective. Lancé en profondeur, Marega profite d'une sortie hasardeuse de Svlar pour servir Brahimi qui n'a plus qu'à pousser le ballon entre les deux défenseurs des Aigles revenus sur la ligne (24'). Benfica a égalisé quelques minutes plus tard (31'), avant que l'actuel leader du championnat ne reprenne l'avantage (34') puis marque le but de la délivrance en fin de match (86'). Il s'agit du huitième but pour le joueur algérien cette saison, toutes compétitions confondues. Le FC Porto se qualifie pour la troisième fois



de son histoire pour la finale de la coupe de la Ligue et a éliminé, pour la première fois, son éternel rival dans cette épreuve. Les «Dragons» n'ont encore jamais remporté cette compétition qui existe depuis la saison 2007-2008. Le FC Porto a perdu ses deux précédentes finales, respectivement, contre Benfica et Braga. Il sera opposé en finale au vainqueur du match Sporting-Braga, prévu, hier soir (20h45).

Ligue 1 Mobilis

Un passionnant DRBT-CRB, la JSK pour un 4^e succès de suite

Après l'intermède coupe avec son lot d'émotions et de suspense, place, à nouveau, au championnat de la Ligue 1 Mobilis, ce week-end, avec, au programme, la 19^e journée.

En termes de sensations fortes, ce round ne manquera pas d'intérêt non plus. Des affiches explosives sont en effet prévues, ce vendredi. Des rendez-vous sans être décisifs, sont néanmoins déterminants pour la suite de la compétition. A commencer par le déplacement du CRB à Tadjenamet. Un match à six points entre deux équipes qui jouent leur survie parmi l'élite. Par rapport à son statut de lanterne rouge, le Chabab est le plus mal loti, dans cette course au maintien. Même le partage des points n'arrangerait pas ses affaires. Les poulains d'Abdelkader Amrani sont condamnés à l'emporter chez un concurrent direct. Ils l'ont déjà fait, il y a quelques semaines, mais en Coupe d'Algérie. C'était lors des 1/32^e de finale, ils sont allés s'imposer sur le score de 2 à 0. Mais voilà, un match ne ressemble jamais à un autre. Le Difaâ abordera cette rencontre avec un tout autre état d'esprit, sachant qu'il joue gros lui aussi. Sa position actuelle de relégable ne lui permet aucun faux pas à domicile. Cela dit, au vu de ce qu'ils ont montré lors du derby face au MCA, les Belouizdadis ont une belle carte à jouer. Ils ont les moyens de s'en sortir. Pour cette campagne, le CRB sera au grand complet. Il aura besoin de tous ses éléments dans cette

conjoncture difficile. Loin de la lutte du bas du tableau, la JSK en accueillant l'ASAM, tentera d'enchaîner une quatrième victoire de suite pour s'emparer provisoirement du fauteuil de leader, sachant que le leader usmiste ne jouera que samedi. Seulement ce sera sans ses supporters, à cause de la sanction du huis clos infligée au club. Mais cela ne devrait pas handicaper les protégés de Franck Dumas qui ont le vent en poupe. Ain M'lila, pour sa part, vendra chèrement sa peau, surtout qu'elle n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise à la fin de saison. Il faut savoir que de nombreuses équipes sont concernées par la course au maintien. C'est le cas de l'USMBA qui effectuera un court, mais périlleux déplacement chez le voisin, le MCO. On connaît la rivalité qui existe entre les deux équipes. Les Hamraoua ne vont certainement pas faire de cadeaux à leurs voisins. Il faut dire que la défaite contre la JSK, lors de la précédente journée, a considérablement compliqué la mission des gars de la Mekerra. Elle a plongé le club dans une grave crise. Un nouveau revers dans ce derby pourrait l'enfoncer davantage. A ce stade de la compétition, tous les matches du championnat sont cruciaux et déterminants. Les choses sérieuses ont bel et



bien commencé, que ce soit pour le titre ou pour le maintien. La tension et la pression vont monter d'un cran dans les stades. La Ligue et les autorités locales auront du pain sur la planche pour assurer le bon déroulement de la compétition. Ce ne sera pas une mince affaire.

Ali Nezlioui

Le programme de la 19^e journée :

Vendredi 25 janvier

Zabana : MCO-USMBA 16h
Tizi-Ouzou : JSK-ASAM 17h45 (huis clos)

Tadjenamet : DRBT-CRB 17h45

Samedi 26 janvier

Médéa : OM-PAC 15h
Bologhine : USMA-JSS 16h
Sétif : ESS-MCA 16h

Dimanche 27 janvier

20 Août 1955 : NAHD-CABBA 15h
Hamlaoui : CSC-MOB 17h

Ligue 2 Mobilis

Duels intéressants dans le haut et le bas du tableau

De nombreux duels aussi bien dans le haut que le bas du tableau sont au programme de la 19^e journée du Championnat de Ligue 2 de football, prévue vendredi et samedi, notamment celui qui oppose les deux derniers du classement général, l'USM Blida et le RC Kouba. Le leader actuel, l'ASO Chlef (1er-33 pts) encore «groggy» par sa défaite à Kouba samedi dernier (1-3) ne pourra plus se permettre un autre échec, cette fois à domicile devant l'A. Boussaâda (8^e - 24 pts), encore à la recherche de points sécurisants la mettant à l'abri de toute mauvaise surprise. Le NC Magra (2^e - 32 pts), aura à livrer une difficile partie devant l'US Biskra (6^e - 28 pts), toujours en lice pour l'accession parmi l'élite. Les camarades de Mebarki, quoique difficiles à manier devant leur public, tenteront de glaner les 3 points du match, afin de consolider davantage leur position sur le podium. Le MC El-Eulma, battu contre toute attente à domicile par l'USM Harrach, effectuera un lointain déplacement à Mostaganem pour y affronter l'ES Mostaganem (8^e - 24 pts), avec l'intention de retourner avec un résultat probant et surtout effacer la défaite concédée à domicile (2-1). Le WA Tlemcen (3^e - 31 pts) fera également un long voyage à Skikda où l'attend de pied ferme, une équipe de la



JSM Skikda (11^e - 22 pts) qui a retrouvé la joie de jouer lors de la phase «retour». Les Skikdis, pas encore sortis de l'auberge, ne sont pas prêts à céder le moindre point, d'où la difficulté de la tâche qui attend les hommes de Fouad Bouali. Le RC Relizane (5^e - 30 pts) qui talonne de près les candidats à l'accession, se déplacera à Alger, pour y rencontrer l'USM Harrach (13^e - 17 pts). Les Harrachis, éliminés, mardi, en Coupe d'Algérie par le Paradou AC (0-3), ont quitté pour la 1^{re} fois de la saison, la zone de relégables, à la faveur de leur

exploit réalisé lors de la 17^e journée à El-Eulma (victoire 2-1). Désormais, ils vont se concentrer sur leur principal objectif, à savoir le maintien. La JSM Béjaïa (8^e - 24 pts) auréolée de sa qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, recevra l'USM Annaba (7^e - 27 pts), une autre équipe également qualifiée en Coupe aux dépens du sociétaire de la Ligue 1, le CABBA (3-1). Béjaïouis et Annabis, qui rêvent d'un long parcours en Coupe d'Algérie, ne perdent pas de vue leur parcours en Championnat où ils peuvent encore

jouer les premiers rôles. Les deux derniers matches de cette journée concerneront directement les équipes en danger de relégation. D'abord, le MC Saïda (12^e - 19 pts) animera un derby lourd de conséquences devant son voisin l'ASM Oran (14^e - 16 pts) qui s'est installée, pour la 1^{re} fois, de la saison, dans la charrette des relégables. Les deux clubs de l'ouest algérien joueront, ce week-end, un match à six points. Le même enjeu concernera le choc de la journée qui mettra à Blida les deux derniers du tableau. Il s'agit de l'USM Blida (16^e - 9 pts) et le RC Kouba (15^e - 15 pts). Cette rencontre sera particulièrement décisive pour le club de la ville des «Roses» dont la défaite le conduira directement en Division amateur. Le RCK qui s'est refait une santé aux dépens du leader l'ASO (3-1), ne part pas à Blida en victime expiatoire, mais tentera de décocher au moins le nul dans l'optique du maintien.

Vendredi :

JSM Skikda - WA Tlemcen
MC Saïda - ASM Oran
USM Blida - RC Kouba
NC Magra - US Biskra
ES Mostaganem - MC El-Eulma
Samedi :
USM El-Harrach - RC Relizane
ASO Chlef - Amel Bou Saâda
JSM Béjaïa - USM Annaba

MC Oran Déjà 15 points engrangés à domicile cette saison

Le MC Oran, accroché mardi soir par la JS Saoura (1-1), a engrangé deux nouveaux points à domicile, portant à 15 le nombre d'unités perdus sur son terrain, au stade Ahmed-Zabana, par ce club en championnat de Ligue 1 de football Mobilis cette saison. Les Mouloudéens n'ont gagné que trois fois dans leur jardin préféré, contre cinq nuls et une défaite face à l'ES Sétif, lors de la phase aller. Un énorme gâchis aux yeux des observateurs et surtout les supporters du club phare de la capitale de l'Ouest, qui n'a pas su bonifier ainsi la victoire ramenée vendredi passé du terrain du MO Béjaïa (3-0), pour le compte de la 18^e journée. Face à la JSS, les Oranais avaient l'occasion pour se hisser davantage au classement et s'éloigner par là même de la zone du danger, d'autant qu'il s'agissait d'un match de mise à jour du championnat. Rien de cela ne fut, et les Oranais ont failli même passer à la trappe, surtout si l'arbitre de la rencontre n'avait pas privé la JSS d'un penalty, jugé valable par les spécialistes, dans les derniers instants de la partie. Les Hamraoua, désormais 9^{es} au classement avec 22 points distançant de 4 unités le 14^e et troisième potentiel relégable, l'USM Bel-Abbès, son adversaire, vendredi prochain, en match avancé comptant pour la 19^e journée prévu au stade Ahmed-Zabana. Dans la foulée, la pression monte crescendo sur les épaules de l'entraîneur des gars d'El-Bahia, Omar Belatoui, très critiqué pour ses choix tactiques et des joueurs au cours de la réception de la JSS. Des voix, dans l'entourage du club, s'élèvent même pour revendiquer le renforcement du staff technique par l'ancien international et enfant du MCO, Si Tahar Cherif El Ouezzani. Par ailleurs, la première réunion du conseil d'administration du club oranais avec son homologue d'Hyproc Shipping Compagny, dans le cadre du lancement du processus de partenariat entre les deux parties, est programmée pour ce mardi, apprend-t-on d'un membre du CA du MCO. Hyproc Shipping Compagny, une filiale de Sonatrach et spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, avait signé, le 6 janvier en cours, un contrat de partenariat avec le vieux club oranais, en attendant d'être fixé sur la nature de ce contrat à partir de la première réunion.

Météo Min Max	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
	7°/12°	9°/17°	2°/4°	5°/19°	7°/21°
Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	06:18	13:00	15:45	18:09	19:32

Logement AADL 2

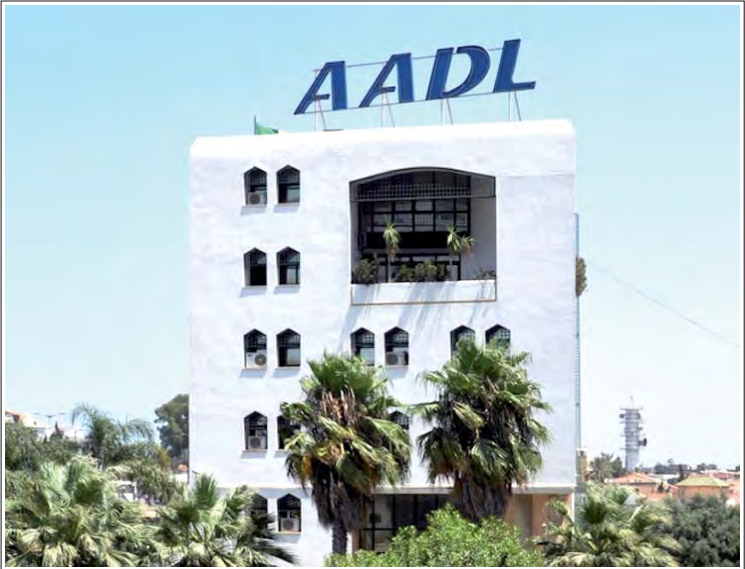
Lancement du programme de 90 000 logements avant la fin du 1^{er} trimestre 2019

La réalisation du programme de 90 000 logements du programme AADL 2 au titre de l 'année 2019 débutera avant la fin du 1^{er} trimestre 2019, a indiqué, ce mercredi, à Alger, le directeur général de l'AADL, Saïd Rouba.

A l'occasion de la rencontre de présentation de la nouvelle application dédiée aux souscripteurs de la formule AADL pour le suivi en temps réel des dossiers d'acquisition par les souscripteurs, Rouba a également précisé que l'opération de choix des sites des logements par les souscripteurs sera ouverte «progressivement dès le lancement de ces projets». «Nous sommes actuellement en phase de choisir les entreprises réalisatrices pour lancer ce programme à partir du mois de mars prochain», a-t-il fait savoir. Par ailleurs, lors de cette rencontre une nouvelle application électronique a été présentée, destinée aux souscripteurs du programme AADL leur permettant de suivre leurs dossiers d'acquisition à partir du paiement de la première tranche jusqu'à la remise des clés. Opérationnelle à partir de février prochain, cette application sera disponible sur le site web de l'AADL (www.aadl.com.dz). Lors de cette rencontre qui a réuni des souscripteurs de différentes

wilayas et des représentants associatifs, le DG de l'AADL a précisé que la première étape du processus d'acquisition consultable sur l'application concernera les préaffectations «pour Alger et plusieurs autres wilayas du pays». Selon les représentants de l'organisme de l'AADL, cette application permettra aux souscripteurs de récupérer ou de déposer à distance les ordres de versement tout en réduisant les délais de réponse des différentes requêtes dont celles des recours. Pour rappel, en 2018, un programme de 120 000 logements de type location-vente (AADL) a été lancé. En octobre dernier, la 3^e opération de choix des sites a été lancée au profit des souscripteurs au programme AADL 2 (2013). 73 317 unités ont été soumises à l'opération de choix à travers 31 wilayas. Le programme de logements pour la période 2015-2019 comprend 470 000 logements AADL auxquels s'ajoutent 90 000 unités inscrites au titre du programme de 2019.

A. S.



Terrorisme

Le nombre des morts au plus bas depuis 2009



Le nombre des morts liées au terrorisme a atteint en 2018 son niveau le plus bas depuis 2009, notamment grâce au recul des violences perpétrées par le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech), a affirmé , ce mercredi, le Centre international d'analyse du terrorisme Jane (JTIC). «Sur l'ensemble de l'année 2018, le JTIC a enregistré dans le monde un total de 15 321 attaques commises par des groupes armés non étatiques, qui ont fait un total de 13 483 morts» parmi les personnes n'appartenant pas à ces groupes, a déclaré Matthew Henman, le directeur du centre de recherche, dans un communiqué. Ce nombre est le plus faible enregistré par le JTIC depuis qu'il a commencé à collecter ces données, en 2009. Le nombre des attentats, en recul de 33,1% sur un an, est quant à lui au plus bas depuis 2011. Premier élément mis en

avant pour expliquer cette évolution, les pertes territoriales subies par l'EI en Irak et en Syrie jusqu'en 2017, qui ont «sensiblement réduit la capacité du groupe à opérer», selon le JTIC. L'EI a été responsable de 1327 attaques ayant provoqué la mort de 3151 personnes, des chiffres en baisse de respectivement 71% et 51,5%. Ce phénomène, combiné à la reprise par le gouvernement syrien du contrôle d'une partie croissante de son territoire, «dans et autour de Damas, ainsi que dans le centre et le sud», ont entraîné une baisse de 63,6% du nombre des attentats en Syrie. A l'inverse, avec 4180 morts causées par le terrorisme, l'Afghanistan devient «le pays le plus dangereux du monde», souligne le rapport, en raison de la persistance d'attaques de l'EI et de «la montée en puissance des talibans».

Le trafic aérien entre la France et l'Algérie continue de baisser

Le trafic aérien entre les aéroports français et algériens a enregistré une nouvelle baisse en décembre dernier, selon les statistiques de «Tendanciel», l'indicateur français du trafic aérien commercial, établi par la Direction du transport aérien de ce pays. Dans un marché haussier, la destination Algérie enregistre un nouveau recul de 4,5%. Cette nouvelle baisse confirme une tendance depuis maintenant plusieurs mois (novembre : -3,08%, octobre : -2,8%, septembre : -2,3%, août : -1,7%). Tendanciel n'explique pas les raisons de cette baisse. Mais elle pourrait être liée à la forte baisse du nombre de visas accordés aux Algériens. En 2018, 297 104 visas ont été accordés par la France aux ressortissants algériens contre 413 976 visas délivrés en 2017, soit une baisse de 28,23%.

Coopération Algérie-UE

Réunion sur la coopération en matière de lutte contre la criminalité

La coopération en matière de lutte contre la criminalité a été au centre d'une réunion, tenue, ce mercredi, au siège du Centre de commandement et de contrôle de la Direction générale de la Sûreté nationale (GDSN), entre les cadres de la Direction et une délégation de l'Agence de l'Union européenne de formation des services répressifs (CEPOL). La rencontre qui a regroupé des experts et des acteurs du domaine de la formation en matière de lutte contre la criminalité, intervient dans le cadre «de l'examen du plan d'activité et du programme de coopération, à travers l'organisation de sessions de formation, en faveur des fonctionnaires de la police algérienne», a précisé le communiqué de la DGSN. La réunion «constitue l'occasion de renforcer une coo-

pération basée sur le partage d'expériences et d'expertises et d'adopter les meilleures pratiques et solutions, en adéquation avec les nouvelles données». Les deux parties «ont procédé à un échange de vues et d'informations sur la lutte contre les activités criminelles transfrontalières qui ne cessent de croître, notamment avec la révolution opérée dans les domaines des TIC et ce, à travers la mise en place de mécanismes à même de soutenir les équipes activant dans ce domaine». A cette occasion, la délégation européenne a rendu visite au Centre de commandement et de contrôle de la DGSN où elle a reçu des explications sur les techniques et méthodes adoptées par le centre, à l'instar des salles de caméras de surveillance et les méthodes de soutien des services opérationnels activant dans le domaine.

Alger

Un glissement de terrain prive une partie d'Aïn Benian de gaz

Dans un communiqué, la Société de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz) annonce qu'un glissement de terrain a provoqué des dommages au niveau des canalisations de distribution de gaz dépendant de la Société de distribution d'électricité et du gaz de Aïn Benian (SDA). De ce fait, plusieurs foyers seront privés de gaz durant les réparations de ces canalisations.

Les cités touchées par cette coupure de gaz sont : Cité AADL DAS Chaabane, Rue Claude-La Grotte, Cité 11- Décembre, et le centre-ville de Aïn Benian. Sonelgaz tient à rassurer les personnes touchées par cette coupure, indiquant que la situation est sous contrôle et que les équipes de maintenance sont sur le terrain pour rétablir au plus vite l'alimentation en gaz.

Coupe d'Algérie

Le MCA éliminé, choc CRB-NAHD en quarts de finale

Le MC Alger a été éliminé ce mercredi de la Coupe d'Algérie de football, en s'inclinant face au NA Hussein-Dey (1-0) au stade du 20-Août. Le Nasria rencontrera en quarts de finale le CR Belouizdad dans un derby qui promet en intensité. Les Sang et Or s'en sont remis à leur buteur maison Ahmed Gasmi, auteur de l'unique but de la partie à la 83^e minute de jeu sur penalty. Le Mouloudia pourra se consoler en Coupe arabe des clubs champions, où il accueillera le 31 janvier les Soudanais d'Al Merreikh en quarts de finale (aller).

